



Rapport Annuel de délégation du service public

Année 2020

SASU Anse de la Réserve
CCI métropolitaine Aix Marseille Provence



SASU Anse de la Réserve CCI métropolitaine Aix Marseille Provence

Année 2020

Délégataire : Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine Aix-Marseille-Provence

Délégant : Métropole Aix-Marseille-Provence

Objet : Délégation de service public pour l'animation et la gestion des plans d'eau et terre-pleins du périmètre 4 du Vieux-Port de Marseille

Exercice : du 1 janvier au 31 décembre 2020

Table des matières

Synthèse	6
Analyse de la qualité du service	9
1. Détails des manifestations organisées	9
2. Compte-rendu et relevé de décision du comité de pilotage et du comité de coordination	9
2.1. Comité de pilotage	9
2.2. Comité de coordination	10
3. Enquête de satisfaction	10
4. Démarches qualité mises en œuvre pour l'amélioration de la satisfaction usagers	11
5. Communication interne et externe	11
6. Réclamations	13
7. Arrêt / suspension de l'activité	13
8. Pénalités	13
Compte-rendu technique	14
1. Mouvements salariaux durant l'exercice	14
2. Formation	15
3. Informations sur le personnel	15
4. Contentieux	15
5. Inventaire	15
6. Plan de mouillage	15
7. Listes d'attente	16
8. Escales de passage	16
9. Récapitulatif des attributions par type d'usagers	16
10. Données sur l'activité de chaque catégorie d'usagers	17
11. Données sur le grutage et le stationnement sur l'aire technique	17
12. Etat des travaux	17
12.1. Avancement des travaux du programme d'investissement	17
12.2. Travaux de gros entretiens et de renouvellement de l'année à la charge du délégataire	20
12.3. Plan d'entretien et de maintenance	20
13. Actions menées au titre du développement durable et de la protection de l'environnement	20
14. Contrats et autorisations d'occupation temporaire de bâtiments et terre-pleins	21
15. Etat récapitulatif des prestations confiées à des tiers	24
Compte-rendu financier 2020	26
1. Déclaration annuelle des données sociales (DADS)	26
2. Comptes sociaux	26
3. Rapports des commissaires aux comptes	26
4. Soldes intermédiaires de gestion	26
5. Compte d'exploitation et budget prévisionnel de l'année en cours	26
6. Balances comptables	29

7. Immobilisations	29
8. Note explicative sur les écarts entre les prévisions et les résultats.....	29
9. Flux intragroupe	30
10. Attestation d'assurance	30
Table des annexes	31

Synthèse

La Métropole Aix Marseille Provence (AMPM) a confié à la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine Aix-Marseille-Provence (CCIAMP) la gestion par délégation de service public (DSP) du port de l'Anse de la Réserve au travers d'un contrat en date du 8 août 2018 prenant effet le 1^{er} septembre 2018. Suite à cette délégation, la CCIAMP a créé le 5 septembre 2018 une filiale à 100%, la SASU Anse de la Réserve, dans le but d'exploiter le port.

Un avenant au contrat de DSP a été signé en 2019 concernant une extension marginale du périmètre de la DSP sur sa partie Est. Aucune subdélégation n'est envisagée ni aucune sous-traitance.

Le présent rapport, en date du 1^{er} octobre 2021, a pour objet de détailler l'activité portuaire au cours de l'année 2020, deuxième exercice de cette société d'exploitation.

Pendant le premier exercice et au-delà de l'exploitation quotidienne, le délégataire a cherché et réussi à apaiser et stabiliser les relations avec les parties prenantes du port. Grâce à des échanges réguliers et constructifs, une mise en concurrence et une implication importante au niveau humain, plusieurs conventions d'occupation et de partenariat ont été signées et permis de régulariser les relations à moyen terme, sur la durée du contrat. La sécurisation et la mise aux normes du port ont également été traités en priorité et de nombreux investissements et surcoûts ont dû être assumés afin de remettre en conformité l'infrastructure.

Ce deuxième exercice devait essentiellement se concentrer sur l'avancement des grands chantiers de l'offre du délégataire : rénovation du bâtiment Rowing Club, labellisation Port Propre, smart port, etc. La crise sanitaire du Covid 19 a perturbé aussi bien l'exploitation du port que la mise en œuvre de ces projets. Le premier confinement en mars a ainsi entraîné la première interdiction à la navigation de la préfecture maritime et la fermeture des deux restaurants du port. Pour compenser en partie les pertes d'exploitation, une organisation temporaire a été définie, ayant recours au chômage partiel. Avec la collaboration de l'Union Nautique Marseillaise, la sécurité du port a pu être assurée alors que démarrait cette période imprévisible. La plupart des animations sur le port ont été annulées en raison de l'impossibilité d'appliquer les contraintes sanitaires en vigueur, et seules les régates Trophée Semac et Solo/duo Cipriani ont pu se dérouler, couronnées d'ailleurs de succès.

Le chantier de rénovation du bâtiment Rowing Club a en revanche pu avancer et la livraison des aménagements intérieurs et extérieurs ont été faits dans les temps, à l'exception de l'escalier de secours dont l'obtention du permis de construire a été retardée par la crise. Ainsi pour la sécurité et la bonne exploitation de la terrasse du Restaurant du Rowing Club, un échafaudage a été mis en place pour faire office d'escalier de secours durant la saison estivale, générant un surcoût significatif pour le délégataire.

Le projet de labellisation Port Propre a pu avancer et la restitution de l'audit initial a eu lieu en juin 2020. Plusieurs actions de sensibilisation et de formation ont eu lieu en 2020, et des procédures en lien avec la démarche ont été mises en place. Mais c'est à la fin de l'année avec la livraison de la mini déchetterie que le projet a pris une autre dimension pour les usagers du port.

La deuxième période de confinement a entraîné une nouvelle interdiction d'ouverture des restaurants et à la navigation pour les plaisanciers. Fin 2020, la durée de la crise n'est toujours pas connue et son impact sur l'exercice 2020 est significatif.

Les indicateurs d'activité du port de l'Anse de la Réserve n'ont pas évolué entre 2019 et 2020 :

Indicateurs d'activité		Nombre	Commentaire
Usagers	À flot	193	
	À terre	49	
	Professionnels	0	
	Associations	5	Inclus dans les postes à flots, 2 associations
Escales	Nuitées	1 539	
Manifestations	Délégataire	0	Contraintes sanitaires
	UNM	8	dont une régata virtuelle
	Rowing Club	2	dont nouvel évènement international
Surfaces AOT		2020	
	UNM	1 115 m ²	
	Rowing Club	1 310 m ²	
	Rowing Club Restaurant	665 m ²	
	Scouts	57 m ²	
	Affaires maritimes	26 m ²	

D'un point de vue de l'économie du contrat, la performance financière de la DSP, pour la période de 12 mois (2020), se traduit au niveau des indicateurs suivants, en comparaison au précédent exercice d'une durée de 16 mois :

Soldes intermédiaires de gestion (montants en €)	2020	2018 - 2019
Chiffre d'affaires	379 219	551 355

Charges d'exploitation	373 322	542 312
Résultat d'exploitation	3 740	29 043
Résultat net	- 27 363	-41 398

L'exercice 2020 a été marqué par la crise sanitaire et son impact sur les comptes du délégataire s'élève à près 80 k€.

En effet, les recettes ont baissé de 40 k€ puisque des avenants ont été signés avec les occupants des espaces de restauration pour moduler la redevance d'occupation en fonction des modalités d'ouverture qui s'imposaient à eux. Ainsi, le loyer de l'occupant Double Rame a été réduit de 25 k€ et celui du restaurant de l'UNM de 10 k€. L'activité de l'aire de carénage a également été moindre pendant les périodes de confinement en raison de l'interdiction de déplacement.

Du point de vue des charges, certaines économies ont pu être réalisées grâce au dispositif de chômage partiel. Ce sont ainsi 5 k€ qui ont pu être économisés pendant le 1^{er} confinement. En revanche ces économies n'ont pas permis de compenser la baisse de recettes ni l'augmentation des charges liés au Covid. Comme mentionné plus haut, la SASU Anse de la Réserve a supporté un surcoût de 45 k€ relatif à la location d'échafaudage faisant office d'escalier de secours pour permettre au restaurant du Rowing Club d'exploiter dans des conditions favorables au moment de la réouverture estivale des restaurants, alors que les retards de délivrance du permis requis pour réaliser l'escalier de secours ont généré un retard conséquent dans sa réalisation.

Le délégataire s'est rapproché début 2021 de la Métropole Aix Marseille Provence pour solliciter une indemnisation relative à l'imprévision de la crise sanitaire et son impact sur l'économie du contrat. Il n'a obtenu une réponse que pour la période d'urgence sanitaire déclarée du 13 mars 2020 au 23 juillet 2020.

Analyse de la qualité du service

1. Détails des manifestations organisées

Malgré la période relativement contraignante, plusieurs manifestations ont pu être organisées par les clubs et sociétés nautiques au cours du premier exercice dans le cadre des conventions de partenariat et de parrainage signées avec le délégataire. Afin de soutenir les acteurs du port, la SASU Anse de la Réserve a souhaité maintenir le montant des parrainages alloués à ses partenaires pour les aider à traverser la crise malgré la baisse du nombre de leurs membres et de leurs recettes.

Au total, ce sont 10 évènements qui ont été organisés, dont 1 évènement digital, en plus des entraînements réguliers du pôle course de l'UNM et du Rowing Club qui mobilisent régulièrement d'autres associations sportives nationales. La SASU Anse de la Réserve a mobilisé systématiquement des ressources opérationnelles et administratives pour le bon déroulement de ces évènements.

Cette année, les Journées Européennes du Patrimoine et l'opération Ports Propres n'ont pas pu se tenir et ont été reprogrammées à l'année 2021.

Les évènements suivants ont eu lieu au cours de cet exercice :

Nature	Nom	Pilote	Dates
Régate Internationale	Trophée Semac	UNM	5-6 Sept.
Régates régionales	Solo Duo Cipriani	UNM	4 Juill.
Régates loisir	Les dames à la barre (virtuelle)	UNM	1 ^{er} – 3 mai
Régate sur support olympique	Championnat d'Europe L30	UNM	16 – 22 août
Régates VRC	Compétitions VRC	UNM	19 Janv. / 18 octobre / 21 mai / 15 novembre / 13 décembre
Course aviron	Régate du Château d'If (nouveau)	Rowing Club	1 ^{er} mars
Sortie loisir aviron	Rando de la bonne mère	Rowing club	5 Sept.

2. Compte-rendu et relevé de décision du comité de pilotage et du comité de coordination

2.1. Comité de pilotage

Aucun comité de pilotage n'a pu être tenu depuis le début de la DSP malgré la disponibilité des équipes de la SASU et de la Direction des Ports qui échangent régulièrement au sujet de la gestion du contrat.

Le 7 février 2020 a eu lieu une réunion au port de l'Anse de la Réserve visant à reprendre l'intégralité des relations et documents contractuels établis par le délégataire depuis le début du contrat. L'intégralité des documents demandés par le délégant ont été transmis la semaine suivante puis un complément début mars.

Le 19 juin 2020 une réunion de suivi relative à la crise sanitaire s'est tenue par visioconférence dans le but d'informer le délégant sur l'organisation mise en place pendant la période de confinement et pour préparer la saison estivale. Lors de cette réunion, le premier comité de pilotage a été annoncé pour fin juin.

Le 30 juin 2020 a eu lieu le premier comité de pilotage, à caractère technique en raison de l'absence d'élus de la Métropole liée au calendrier institutionnel. Celui-ci a permis de dresser le bilan de ces 16 premiers mois décrit dans le premier rapport annuel. Ce comité de pilotage a permis d'acter les surcoûts liés aux défaillances techniques de l'infrastructure au transfert du contrat, et d'établir une liste des éléments complémentaires à intégrer au rapport annuel. Une deuxième version du rapport annuel 2018-2019 a ainsi été transmise le 21 septembre 2020.

A plusieurs reprises lors de ces réunions des avenants au contrat de DSP ont été sollicités afin d'améliorer le fonctionnement de la DSP et de remettre en ligne le programme de développement du délégataire avec la réalité de l'infrastructure. Plusieurs sujets ont notamment été abordés comme :

- Prise en compte des surcoûts liés aux défaillances techniques de début de contrat
- Extension du périmètre délégué à l'Est et à l'Ouest pour améliorer la situation sécuritaire et la gestion de la propreté à l'entrée du port
- Implantation d'une borne d'incendie sur le port
- Prise en compte des impacts sur l'économie du contrat de la crise sanitaire

Les comptes rendus de ces réunions se trouvent en annexe 1.

2.2. Comité de coordination

Le comité de coordination au titre de l'année 2020 s'est réuni le 14 janvier 2021 avec les 3 clubs et associations du port (UNM, Rowing-Club et Scouts Marins) ainsi que les exploitants des restaurants.

La vie du port dans le contexte de la crise sanitaire a été évoquée, ainsi que les travaux réalisés et à venir. La sécurité et la gestion des accès ont également été à l'ordre du jour, et l'ensemble des participants souhaite que des améliorations soient réalisées sur la gestion de la propreté à l'entrée du port.

Enfin il a été envisagé de mettre des places de parking à disposition des clients des restaurants selon des modalités à définir dans le cadre d'une convention, ainsi qu'un accès par badge se substituant aux digicodes trop facilement communiquables.

Le compte-rendu intégrant les relevés des décisions de ce comité se trouve en annexe 2 du présent rapport.

3. Enquête de satisfaction

Aucune enquête de satisfaction n'a pu être conduite en 2020.

4. Démarches qualité mises en œuvre pour l'amélioration de la satisfaction usagers

Alors que le premier exercice a concentré ses efforts sur la mise aux normes des infrastructures portuaires et sur la formation du personnel repris, l'année 2020 a permis la mise en place de procédures qualité, du point de vue environnemental et consultation des parties prenantes.

Plusieurs engagements ont été pris du côté du délégataire, et sollicité auprès des usagers du port, et notamment au niveau de l'aire de carénage. Ainsi la politique environnementale de l'Anse de la Réserve, annexe 3 du présent rapport, a été signée le 15 décembre 2020 par Jean-Luc Chauvin afin qu'elle soit appliquée dans l'enceinte portuaire. Une charte des bonnes pratiques relatives à l'utilisation de l'aire de carénage a également été mise en place pour sensibiliser les plaisanciers sur l'impact environnemental de leurs travaux d'entretien. Ce document est communiqué en annexe 4.

La mise en œuvre d'un suivi récurrent des consommations d'eau, d'électricité et de gaz permet également désormais d'anticiper des éventuels défauts d'approvisionnement pour les usagers et d'envisager des actions préventives en cas de fuites.

Enfin des démarches ont été initiées avec le service de gestion des déchets de la Métropole afin d'identifier les axes d'amélioration pour la gestion des déchets de l'enceinte portuaire, notamment pour la rive Est.

5. Communication interne et externe

La newsletter du port intitulée « RePORTer » a été mise en place en octobre 2018 et diffusée à l'ensemble des plaisanciers et parties prenantes du port de l'Anse de la Réserve par email, dans le respect de la réglementation RGPD.

La 5^{ème} newsletter du port a été envoyée en juillet 2020 aux plaisanciers, elle est jointe en annexe 5. Elle a permis de rappeler aux plaisanciers la nécessité de respecter les mesures sanitaires et de dresser le bilan des avancées réalisées en termes de travaux, mises aux normes et de gestion de l'infrastructure depuis le début de l'année, et notamment le confinement.

Plusieurs communiqués ont également été envoyés aux plaisanciers par email, joints en annexe 6 afin de partager les décisions de restrictions et leurs levées du préfet maritime quant à la pratique de leurs activités (18 mars 2020, 5 mai, 20 mai, 13 novembre, 1^{er} décembre 2020).

Une page Facebook a été également créée en octobre 2018, avec l'objectif d'annoncer et relayer les différents événements organisés au sein du périmètre de la DSP, et de communiquer des informations générales comme l'histoire et le fonctionnement du port afin de développer sa notoriété. Elle est animée par le service communication de la CCI AMP.




Port Anse de la Réserve
20 mai 2020 · 🌐

📌 🇫🇷 Le nautisme autorisé dans les Bouches-du-Rhône ! L'équipe du Port de l'Anse de la Réserve se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accueillir en toute sécurité, dans le respect des consignes sanitaires suivantes :

- 📌 Port du masque obligatoire sur l'ensemble des espaces communs du port 🙋
- 📌 Respect de la distance physique de 1 mètre
- 📌 Gestes barrière 🧼

A titre d'information, les bureaux du Port de l'Anse de la Réserve sont régulièrement désinfectés et du gel hydroalcoolique est mis à votre disposition. 😊



Port Anse de la Réserve
9 juin 2020 · 🌐

[#JO2024] Déconfinement donne le départ des entrainements en #L30 pour les équipes nationales qui souhaitent se préparer à la future épreuve des Jeux Olympiques, la course au large en double mixte ! Ces préparations seront renouvelées fin juin, juillet et août... juste avant le championnat d'Europe qui se déroulera à l'Union Nautique Marseillaise du 20 au 23 août.



Port Anse de la Réserve
12 juin 2020 · 🌐

Les fameux #L30 en action dans la rade marseillaise ! Des équipes à la manœuvre qui se préparent pour la prochaine échéance qui débutera fin août avec l'EUROSAF L30 European Championship.



Port Anse de la Réserve
16 juin 2020 · 🌐

[#Nautisme] Objectif : porter ensemble l'ambition et le lancement de la 1ère dynamique française pour une pratique durable de la plaisance et de la régate.



FIGARONAUTISME.METEOCONSULT.FR
La CCI Aix-Marseille-Provence et l'association V2E s'associent pour une plaisance durable - Actualités...

Port Anse de la Réserve
13 août 2020 · 🌐

L'Union Nautique Marseillaise, plus ancien club marseillais et installé au Port Anse de la Réserve, a été choisi par la classe L30 pour organiser son championnat d'Europe. Une dizaine de nations seront ainsi accueillies sur ce Port, du 20 au 23 août 2020, dont la gestion est déléguée par la CCI Aix Marseille Provence. EUROSAF World Sailing Fédération Française de Voile



Port Anse de la Réserve
30 septembre 2020 · 🌐

EUROSAF L30 European Championship 2020
Marseille, France



Port Anse de la Réserve
11 décembre 2020 · 🌐

Une bien valeureuse équipe de Scout Marins nettoyant le port de l'anse de la réserve 🍷🍷🍷



Port Anse de la Réserve
24 décembre 2020 · 🌐

[Scoop] Le Père Noël aperçu en mer !! Les équipes de l'Anse de la Réserve ont reçu une photographie insolite. L'arrivée de Santa est imminente... Cap vers Marseille avec soif d'aventure et de grands espaces ! Toute l'équipe de l'Anse de la Réserve vous souhaite @tous de joyeuses fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches.



6. Réclamations

Plusieurs incidents ont été rapportés à la direction du port en 2020 auxquelles des réponses ont été apportées de façon individuelle et collective ;

- 28 juin 2020 : choc sur une remorque d'un bateau du pôle crouse à terre
- 7 juillet 2020 : déchets retrouvés sur un bateau
- 11 juillet 2020 : déchets retrouvés sur un bateau
- 12 juillet 2020 : 2 hommes aperçus en train de prendre des photos d'un bateau
- 23 juillet 2020 : une personne a été trouvée à plusieurs reprises dans l'enceinte du port et a fait l'objet de plaintes d'usagers du port. Elle a été priée de quitter le port
- 28 juillet 2020 : un chauffeur livreur a embouti le portail ouest
- 18 août 2020 : la coque d'un bateau du pôle course à terre a été endommagée / fondue
- 30 août 2020 : dégradations sur un bateau
- 29 octobre 2020 : un plaisancier s'est plaint des clients du rooftop du restaurant rowing Club qui ont jeté des débris sur son bateau

L'ensemble de ces incidents ont eu lieu en été, haute saison de l'activité portuaire, et ce malgré le renforcement du service de gardiennage pendant cette période. Le personnel et les sous-traitants assurant la sûreté du port de jour comme de nuit ont été sensibilisés, tout comme le restaurateur du Restaurant du Rowing Club, et aucun dommage significatif n'a heureusement été relevé.

En décembre 2020, un cahier des doléances a été mis en place pour permettre aux plaisanciers d'exprimer leurs ressentis et demandes. Le directeur du port répond aux plaisanciers régulièrement.

7. Arrêt / suspension de l'activité

Le port Anse de la Réserve a fonctionné de façon continue depuis le changement de délégataire et aucun arrêt/suspension de l'activité n'a eu lieu malgré la période de crise sanitaire et les périodes de confinement et de couvre-feu.

Les horaires d'ouverture du bureau du port ont été adaptés pendant le premier confinement puisque les déplacements et la plaisance étaient interdits, cependant la sécurité de l'enceinte a été assurée pendant l'intégralité de cette période.

8. Pénalités

Aucune pénalité n'a été demandée au concessionnaire pour non-respect des clauses du contrat.

Compte-rendu technique

L'ensemble des contrats des plaisanciers a été renvoyé en 2020, et de nouveaux contrats ont été édités suite aux attributions décidées fin 2019, relatives à des postes à terre, ou à flot dont ceux en faveur des membres du nouveau pôle course de l'UNM.

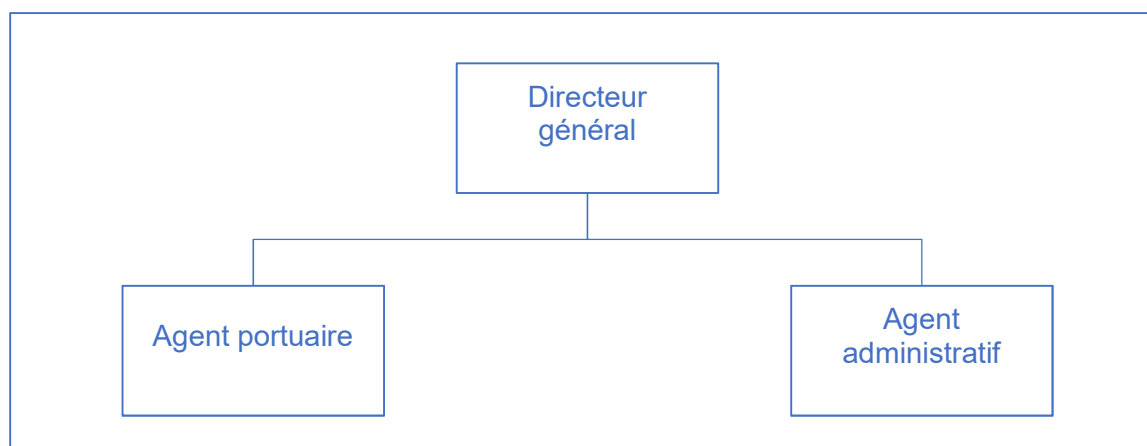
Les travaux sur les espaces intérieurs et le rooftop du bâtiment Rowing Club ont été finalisés, permettant ainsi la réouverture du restaurant dès que les contraintes sanitaires ont été levées. En revanche, les travaux relatifs à la mise en conformité PMR et sécurité incendie n'ont démarré que fin 2020 en raison de la crise sanitaire ayant généré un retard de délivrance du permis de construire. Un échafaudage faisant office d'escalier de secours a été mis en place entre les mois de juin et septembre pour parer à ce défaut. Ce surcoût résulte d'une conséquence de la crise sanitaire ayant provoqué un bouleversement de l'économie du contrat, et a fait l'objet d'une demande d'indemnisation du délégataire au délégant en 2021

En raison des travaux réalisés dans le bâtiment du Rowing Club et des périodes de confinement, des avenants de réduction de redevances d'AOT ont été consentis pour les espaces de restauration et sont en attente de validation par le Concédant, conformément aux recommandations des autorités nationales et locales. Ces baisses de recettes pour le délégataire sont une conséquence directe de la crise sanitaire, et elles ont également été prises en compte dans la demande d'indemnité soumise par le délégataire en 2021.

1. Mouvements salariaux durant l'exercice

La société Anse de la Réserve a repris 2 salariés en CDI suite au changement de délégataire. Ces salariés représentent 1.75 équivalent temps plein. Aucun autre employé n'a été recruté et les 2 salariés sont toujours en poste au 31.12.2020.

Ainsi, l'organigramme social est le suivant :



En complément des salariés du port, la CCIAMP assistée de la CCI du Var apporte des ressources à sa filiale dans les fonctions support (comptabilité, finance, RH et social, informatique, communication) mais surtout opérationnelles (maitre de port) et techniques (travaux et marchés publics).

Il est à noter que le Directeur Général bénéficie d'un mandat et ne fait pas l'objet d'une convention de mise à disposition. Son travail n'est donc pas refacturé à la société d'exploitation. De même le niveau d'engagement et d'expertise des collaborateurs de la maison mère est bien supérieur au niveau de refacturation de celle-ci, comme en témoigne la qualité de la gestion et de la réalisation des travaux.

2. Formation

En 2020, Denis Deschamps (agent portuaire) a participé à une formation Port Propre pendant 3 jours.

Les habilitations grue ont été renouvelées à toutes les personnes qui l'utilisent la grue régulièrement.

3. Informations sur le personnel

L'effectif du port est composé de deux personnes ;

- Patricia FILOE : occupe le poste d'assistante secrétaire portuaire plaisance en CDI à 80% (0.8 etp) depuis le 4 Juin 2018.
- Denis DESCHAMPS : occupe le poste d'agent portuaire à temps plein depuis le 26 Février 2007.

4. Contentieux

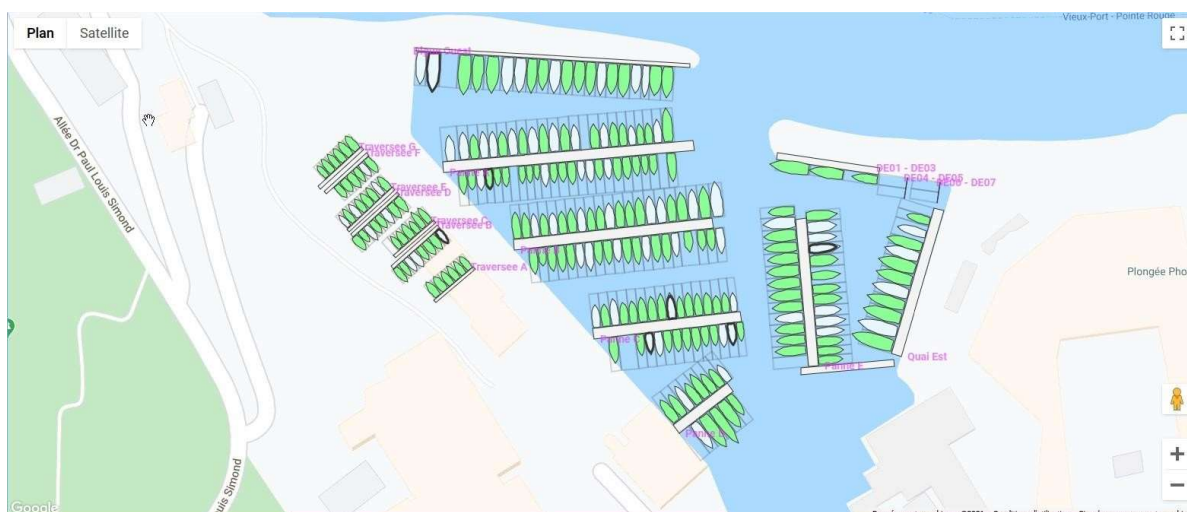
Aucun contentieux n'a eu lieu en 2020.

5. Inventaire

L'inventaire des biens se trouve dans la liste des immobilisations figurant en Annexe 7.

6. Plan de mouillage

Le plan de mouillage est le suivant. Il a été amélioré en 2020 et retranscrit plus fidèlement la disposition des bateaux dans le port.



Les 4 emplacements vides en haut à droite du plan correspondent aux embarcations des scouts marins, qui font l'objet désormais d'une AOT de plan d'eau et non pas d'un contrat annuel. Elles ne sont ainsi pas enregistrées dans le logiciel de gestion portuaires qui édite ce plan, mais bien présentes sur le port.

7. Listes d'attente

La liste d'attente au 31 décembre 2020 est disponible en annexe 8.

Aucune liste d'attente n'ayant été transmise dans le cadre du changement de délégataire, celle-ci a démarré au premier jour de la DSP. Les rangs ont été attribués selon la date de la demande des candidats, et plusieurs listes ont ainsi été constituées selon la nature de la demande : poste à flot, poste à terre, poste à terre vers poste à flot, navire patrimoine, association.

En ce qui concerne le pôle course à flot, les candidats sont présélectionnés en comité d'administration de l'UNM qui transmet la candidature au délégataire. Seulement après validation de l'UNM, le délégataire arbitre pour attribuer des emplacements aux candidats, au même titre que les candidats des autres listes.

8. Escales de passage

En 2020, 58 bateaux ont effectué un total de 1 471 nuitées (environ 25 nuitées par bateau). La provenance des bateaux et propriétaires est uniquement française, à l'exception d'un bateau belge venant s'entraîner régulièrement avec le pôle course de l'UNM (L30). De même, parmi ces bateaux, 16 de leurs propriétaires se sont enregistrés avec une adresse extérieure aux bouches du Rhône.

9. Récapitulatif des attributions par type d'utilisateurs

En 2018, aucune attribution de poste à flot ou à terre n'a été donnée.

1 place à flot a été attribuée en 2020 et concernait un bateau candidat au pôle course à flot de l'UNM.

Nom du bateau	Liste	Rang avant attrib.	Dimensions
Sartine	Pôle Course	1	7.32 x 2.62 m

10. Données sur l'activité de chaque catégorie d'utilisateurs

Un appel à manifestation d'intérêt a été publié le 22 mai 2020 sur le site internet de la CCIAMP dans l'objectif de sélectionner un professionnel de la location de bateaux pour la mise à disposition de 4 postes à flot entre les mois de juin à août. C'est la société Sud Plaisance qui a remporté cet AMI. Le chiffre d'affaires généré par cette opération s'est élevé à 3 960 € HT.

Le projet d'implantation du pied-à-mer initié en 2018 devait être lancé en 2020. Face à la période de crise sanitaire générant des problèmes certains pour les professionnels de la restauration, du tourisme et de l'évènementiel, la décision de reporter d'un an la mise en concurrence a été prise et l'appel à manifestation d'intérêt a été programmé en 2021.

Enfin, comme mentionné ci-dessus, l'association des scouts marins bénéficie depuis 2020 d'une convention d'occupation de plan d'eau en lieu et place des contrats de poste à flot, ce qui lui permet d'avoir davantage de flexibilité en termes de gestion de la flotte de bateaux, même si elle demeure toujours dans l'obligation de déclarer tout changement de bateau auprès du bureau du port.

11. Données sur le grutage et le stationnement sur l'aire technique

101 grutages ont été effectués en 2020 et 320 jours de stationnement sur ber ont été facturés.

12. Etat des travaux

12.1. Avancement des travaux du programme d'investissement

Dans le tableau ci-dessous est présentée l'avancée du programme d'investissement par rapport au prévisionnel de l'offre, ainsi que les montants correspondants engagés ou réalisés au 31.12.2020.

Sur ce tableau, les chiffres en vert témoignent d'un investissement achevé, même si le montant peut être supérieur ou inférieur au prévisionnel, et ceux en rouge traduisent un retard sur le programme d'investissement de l'offre.

Alors que le chantier de rénovation du bâtiment du Rowing Club avait pris de l'avance en 2019 par rapport au calendrier de l'offre, celui-ci a subi le contre coup de la crise sanitaire avec le retard de délivrance du permis de construire de l'escalier de secours et de l'ascenseur. Fin 2020, l'escalier de secours est en cours de construction, et le marché de l'ascenseur reste à publier.

Le 2^{ème} investissement majeur de l'année 2020 concerne le volet Port Propre et développement durable. Bien que cet investissement semble avoir pris du retard dans ce tableau, il se déroule dans les temps puisque le plan d'action Port Propre livré suite aux résultats de l'audit réalisé dans le cadre de la démarche de certification s'étale sur 3 années. L'année 2020 a vu la construction d'une mini déchetterie sur le port et la mise en place de la

filière de retraitement et revalorisation des déchets portuaires, principalement liés à l'aire de carénage.

Des investissements non prévus au plan d'investissement initial avaient également été réalisés en 2018-2019 pour un montant de 22 k€ HT, tels que du matériel informatique, du matériel de manutention mais surtout des investissements de mises aux normes et de sécurité. En 2020, de nouveaux investissements similaires ont été nécessaires pour mettre aux normes les installations électriques et créer un local poubelle à l'entrée du port qui améliore la qualité de service et la propreté des lieux, ce qui porte à 44 k€ HT le montant total des travaux non prévus à l'offre.

Le montant total réalisé et engagé depuis le début de la DSP apparaît inférieur à la prévision de l'offre (environ -120 k€), en raison du retard pris sur le projet Smart Port, la durée de la mise en œuvre de la certification Port Propre, et des impacts du Covid sur la rénovation du bâtiment du Rowing Club.



Nature de l'investissement <i>Montants en k€ HT</i>	2019		2020		2021	
	Offre	Engagé	Offre	Engagé	Offre	Engagé
Plan d'eau						
Nurserie à poisson					25	
ZMEL – 10 postes à flot					50	
Terre-plein						
Aménagement promenade quai Rive Neuve et Anse					10	
Valorisation de l'entrée terrestre du port	5	8		8		
Bâtiments, exploitations et autres						
Bornes connectées			40	0		
SMART port		9	120	9		
Vidéosurveillance		26	20	29		
Port center	10	0		0		
Généralisation du tri et développement durable	100	17		55		
Navire Brigade Propreté	15	5		5		
Bâtiment UNM			50	3		
Bâtiment Rowing Club		30	450	406		
Bâtiments Scouts Marins et Affaires Maritimes	10			0		
Investissements non prévus dans l'offre		22		44		
Total	140	112	680	560	95	

12.2. Travaux de gros entretiens et de renouvellement de l'année à la charge du délégataire

En 2020, les principaux travaux de gros entretien et renouvellement ont été réalisés sur les mouillages pour un montant de 8.256 € HT, les portails pour 3.936 € HT et le réseau électrique pour 2.683 € HT.

12.3. Plan d'entretien et de maintenance

Un cahier de maintenance a été mis en place en janvier 2019, il est tenu par l'agent portuaire. Les opérations de maintenance et d'entretien sont principalement orientées sur la propreté du site, la maintenance préventive et curative des portails d'accès au port, de la peinture de façade, des réparations de bers, de la plomberie et éclairage des bâtiments, des réparations de clôture...

La majeure partie de ces opérations de maintenance ont été réalisées par l'agent portuaire et des contrats sont mis en place pour la maintenance de la chaudière, des portails, du système de vidéosurveillance.

Les charges externes de maintenance se sont élevées à 2.871 € HT en ce qui concerne la grue et le treuil, 1.663 € HT en ce qui concerne la sécurité incendie, 555 € HT pour les bâtiments et 2.733 € HT pour d'autres postes.

La CCI AMP assure pour sa part la maintenance du système informatique du port.

Le récapitulatif des maintenances effectuées en 2020 est disponible en annexe 9.

13. Actions menées au titre du développement durable et de la protection de l'environnement

Le bateau ventouse « Blu di mare », menaçant de couler est toujours présent dans le port fin 2020 mais les contacts ont été pris avec son propriétaire qui a donné un accord de principe pour son évacuation et déconstruction. Une barrière anti-pollution permet toujours de prévenir les impacts néfastes sur le plan d'eau et les bateaux voisins

À la suite de l'audit initial, de nombreuses actions et investissements ont été mis en œuvre pour favoriser l'engagement des parties prenantes :

- Délégué :
 - Fin et restitution de l'étude initiale Ports Propres
 - Signature d'une politique environnementale (annexe 3)
 - Construction d'un point propre – mini déchèterie
 - Identification des filières de retraitement / revalorisation des déchets portuaires
 - Rencontre avec les services de la Métropole en charge de la gestion des déchets
 - Achats de matériels dédiés à la prévention des pollutions
 - Mise aux normes environnementales des installations du restaurant du Rowing Club
 - Signature d'une convention de partenariat avec l'association Voiles de l'Energie et de l'Environnement
 - Mise en place du suivi des consommations d'eau et d'énergie
- Employés :

- Formation et sensibilisation au développement durable et à la démarche Port Propre : 3 jours de formation de l'agent portuaire
- Plaisanciers :
 - Enquête d'évaluation sur l'engagement en termes de développement durable
 - Communication par email des avancées de la démarche port propre
 - Mise en place des procédures de bonne utilisation de l'aire de carénage
- Délégrant :
 - Communication de la charte environnementale

14. Contrats et autorisations d'occupation temporaire de bâtiments et terre-pleins

Les occupants sous contrat d'occupation temporaire n'ont pas changé depuis le premier exercice de la DPS. Les surfaces qu'ils occupent sont détaillées ci-dessous :

Rowing Club Marseille		
Localisation	Nature des installations	Superficie
Bâtiment 2 Coordonnées 43°17'34.9"N 5°21'40.1"E	<u>Surface non commerciale bâtie :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Le rez-de-Chaussée du bâtiment (366m²) - Le premier étage du bâtiment (400m²) - Une partie du deuxième étage du bâtiment pour 124 m² comportant les espaces notés bureau (39,6m²), local (5,2m²), local (12,1m²), local 28,4m²) et wc attenants (3,7 m²), sas entrée (4,8m²) ainsi qu'une partie de la coursive extérieure (notée dégagement) pour 31m² 	890 m ²
Terre-plein adjacent au bâtiment Coordonnées 43°17'34.5"N 5°21'40.7"E (dénommé TP3 sur le plan annexé)	<u>Surface non commerciale non bâtie :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Un terre-plein de 420 m² Note : l'espace à terre correspondant à la surface de l'escalier extérieur existant ou à venir du bâtiment n'entre pas dans les espaces mis à disposition dans le cadre de la présente AOT	420 m ²

Union Nautique Marseillais		
Localisation	Nature des installations	Surfaces
Bâtiment 1 Coordonnées 43°17'36.6"N 5°21'37.6"E	<u>Surface non commerciale bâtie :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Un espace de stockage (usage actuel : casiers et équipements) noté vestiaire 2 (139,4m²) - Un vestiaire noté vestiaire 1 (11m²) - Un local type vestiaire (usage actuel : local plongée) (8,1m²) - Un espace noté débarras (16,1m²) - Un espace ouvert façade est dit "le carré", noté office (24,2m²) - Un local de stockage accessible par l'extérieur façade sud (usage actuel : archives), noté réserve 1 (10m²) - Un local de stockage accessible par le hall d'entrée (usage actuel : stockage divers), noté réserve 2 (10,1m²) 	274 m ²

	<ul style="list-style-type: none"> - Une salle associative polyvalente, notée salle de réunion (25,3m²) - Une cuisine (4,6m²) - Une salle de restaurant / salle de réunion (250,6m²) 	
	<u>Surface commerciale bâtie :</u> Des espaces dédiés à une activité de restauration d'association comportant : <ul style="list-style-type: none"> - Une réserve composée de 3 éléments notés Réserve 2, Dgt, Local (27m² ; 3,2m² ; 22,3m²) - Une cuisine, notée Local cuisine (22,3m²) - Une réserve, notée réserve 1 (10,2m²) - Un bureau, noté local (13,1m²) 	98 m ²
	<u>Surface bâtie mixte à vocation commerciale et non commerciale :</u> Des espaces dédiés alternativement à une activité de restauration d'association (activité commerciale) ou de salle de réunion de club (activité non commerciale) comportant : <ul style="list-style-type: none"> - Une salle de restaurant / salle de réunion (250,6m²) 	251 m ²
Terre-plein adjacent au bâtiment situé le long de la façade orientée au sud-ouest	<u>Surface non commerciale non bâtie :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Un terre-plein - Une remise 	492 m ²

Affaires maritimes

<i>Localisation</i>	<i>Nature des installations</i>	<i>Superficie</i>
Bâtiment 3 Coordonnées 43°17'36.4"N 5°21'43.8"E	<u>Surface non commerciale bâtie :</u> - Totalité du bâtiment	26 m ²

Associations scouts marins

<i>Localisation</i>	<i>Nature des installations</i>	<i>Superficie</i>
Bâtiment 4 Coordonnées 43°17'37.0"N 5°21'44.4"E	<u>Surface non commerciale bâtie :</u> - Totalité du bâtiment	57 m ²

Restaurant Rowing Club

<i>Localisation</i>	<i>Nature des installations</i>	<i>Superficie</i>
Bâtiment 2 situé aux coordonnées suivantes : 43°17'34.9"N 5°21'40.1"E	<u>Surface commerciale bâtie :</u> - Une partie du deuxième étage du bâtiment comportant les espaces notés restaurant (133,24m ²), Sde (5,76m ²), cuisine (22,46m ²), cuisine (8,90m ²), réserve (5,59m ²),	665 m ²

	sas entrée (16,57m ²), palier (5,97m ²), salle d'attente (11,39m ²), une partie du dégagement pour 93m ² - Le toit-terrasse du bâtiment (381,12m ²)	
--	---	--

À la suite du premier exercice de la DSP qui a consisté à mettre à jour les plans des bâtiments et créer les conventions avec les occupants, l'année 2020 a débuté avec la gestion contractuelle des travaux effectués sur le bâtiment du Rowing Club. Un avenant à la convention d'occupation de la société Double Rame a été signé afin de moduler le niveau de redevance en fonction de l'utilisation des espaces de restauration rendue possible par les travaux, et de la prise en charge des travaux du délégataire par l'occupant.

Ensuite, avec le bouleversement provoqué par la crise sanitaire, les 2 restaurants du périmètre portuaire ont été contraints de fermer et 2 avenants ont été signés visant à suspendre ou réduire le montant de la redevance selon la fermeture partielle ou totale des restaurants, conformément aux recommandations des autorités nationales et locales.

Ces avenants ont été transmis au mois de mai 2021 à la Métropole et attendent une approbation de la Métropole.

Le tableau ci-dessous reprend les baisses de redevances contractualisées dans ces avenants :

Restaurant UNM	Début	Fin	Durée en j	Loyer théorique	Remise	Loyer révisé HT
Début année	01/01/20	17/03/20	76	5 302 €	0%	5 302 €
1er confinement	17/03/20	02/06/20	77	5 371 €	100%	- €
Période estivale	02/06/20	17/10/20	137	9 557 €	0%	9 557 €
Couvre-feu	17/10/20	30/10/20	13	907 €	50%	453 €
2ème confinement	30/10/20	31/12/20	62	4 325 €	100%	- €
	Total		365	25 461 €		15 312 €
			Impact Covid		-	10 150 €

Restaurant Rowing Club			2020 Hors Covid		2020 Covid	
Début	Fin	Durée en j	Période	Loyer période HT	Période	Loyer mensuel HT
01/01/2020	31/01/2020	30	Loyer travaux preneur -90%	492 €	Loyer travaux preneur -90%	492 €
31/01/2020	29/02/2020	29	Loyer travaux preneur -90%	476 €	Loyer travaux preneur -90%	476 €
29/02/2020	17/03/2020	17	Loyer travaux preneur -90%	279 €	Loyer travaux preneur -90%	279 €
17/03/2020	31/03/2020	14	Loyer travaux preneur -90%	230 €	Confinement - 100%	- €
31/03/2020	30/04/2020	30	Loyer travaux preneur -90%	3 443 €	Confinement - 100%	- €
30/04/2020	31/05/2020	31	Loyer travaux preneur -90%	3 558 €	Confinement - 100%	- €
31/05/2020	02/06/2020	2	Loyer normal	328 €	Confinement - 100%	- €
02/06/2020	30/06/2020	28	Loyer normal	4 591 €	Loyer mensuel travaux bailleur -30%	3 214 €
30/06/2020	31/07/2020	31	Loyer normal	5 083 €	Loyer mensuel travaux bailleur -30%	3 558 €
31/07/2020	31/08/2020	31	Loyer normal	5 083 €	Loyer mensuel travaux bailleur -30%	3 558 €
31/08/2020	30/09/2020	30	Loyer normal	4 919 €	Loyer mensuel travaux bailleur -30%	3 443 €
30/09/2020	17/10/2020	17	Loyer normal	2 788 €	Loyer mensuel travaux bailleur -30%	1 951 €
17/10/2020	30/10/2020	13	Loyer normal	2 132 €	Loyer couvre feu	1 066 €
30/10/2020	31/10/2020	1	Loyer normal	164 €	Loyer mensuel confinement 2 -100%	- €
31/10/2020	30/11/2020	30	Loyer normal	4 919 €	Loyer mensuel confinement 2 -100%	- €
30/11/2020	31/12/2020	31	Loyer normal	5 083 €	Loyer mensuel confinement 2 -100%	- €
Total annuel		365		43 568 €		18 037 €
Impact Covid						- 25 531 €

Au total, la baisse de chiffre d'affaires générée par la situation d'imprévision de la crise sanitaire s'est élevée à plus de 35 k€ sur le volet domanial du port, soit près de 10 % du chiffré d'affaires global du port.

15. Etat récapitulatif des prestations confiées à des tiers

Ci-dessous se trouve la liste des prestations confiées à des tiers en 2020 et dont les montants sont supérieurs à 5 000 € HT.

Prestataire	Nature de la prestation	Montant k€ HT
██████████	Maitrise d'œuvre et travaux	139
██████████	Travaux	92
Union nautique marseillaise	Remboursement charges, partenariat	46
██████████	Escalier de secours	39
██████████	GER et travaux	34
CCIMP infrastructures	Fonctions support	30
██████████	Videosurveillance	27
██████████	Gardiennage	22
██████████	Travaux	21

Prestataire	Nature de la prestation	Montant k€ HT
██████	Entretien mouillage	18
██████	Diagnostic Port Propre	17
██████████	Travaux	14
████████████████████	Vêtements	13
██████	Travaux d'électricité	13
CCIMP	Affranchissement, fonctions support	12
██████	Commissariat aux comptes	11
██████	Conseil	10
██████	Travaux	9
██████████████	Nettoyage	8
██████	Création de point propre	7
████████████████████	Collecte huiles usées	7
██████	Travaux d'électricité	7
██████	GER Grue	6
	TOTAL	643

Compte-rendu financier 2020

1. Déclaration annuelle des données sociales (DADS)

La déclaration annuelle des données sociales n'existe plus. Le délégataire est à la disposition du délégant pour substituer cet élément du rapport par d'autres informations s'il le souhaite.

La déclaration sociale nominative se trouve en annexe 10 du présent rapport.

2. Comptes sociaux

Les comptes sociaux sont fournis en annexe 11.

3. Rapports des commissaires aux comptes

Les rapports des commissaires aux comptes sont fournis en annexe 12.

4. Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion	Montant en € 2020	Montant en € année n -1
Chiffre d'affaires	379 219	551 355
Charges d'exploitation	373 322	542 312
Résultat d'exploitation	3 740	29 043
Résultat net	-27 363	-41 398

5. Compte d'exploitation et budget prévisionnel de l'année en cours

Le compte d'exploitation 2020 réalisé comparé au compte prévisionnel 2020 de l'offre du délégataire, et le budget prévisionnel 2021 réajusté et comparé au compte prévisionnel 2021 de l'offre du délégataire sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

Charges	2020		2021	
	BP initial	réalisé	BP initial	budget
d'exploitation (A)	(365 734)	(319 020)	(375 299)	(405 586)
Achats-fournitures (consommables)	(10 709)	(5 432)	(10 803)	(20 404)
Charges d'entretien et d'exploitation	(29 529)	(32 981)	(31 680)	(37 974)
Etudes	(8 160)	(13 180)	-	(4 604)
Service de gardiennage	(23 623)	(20 442)	(24 096)	(21 861)
Prestation support CCIMP	(19 444)	(21 667)	(21 817)	(21 817)
Autres services extérieurs	(21 420)	(20 624)	(21 848)	(20 270)
Impôts, taxes dont impôt sur les sociétés	(37 390)	(62 600)	(39 599)	(53 631)
Salaires et charges de personnel	(60 284)	(59 251)	(61 108)	(70 425)
Redevances au délégant (*)	(30 600)	(32 255)	(31 212)	(33 809)
Contribution aux coureurs du pôle course	(793)	-	(1 098)	-
Intérêts des emprunts	(30 713)	(6 842)	(30 470)	(13 142)
Dotations aux amortissements	(93 068)	(43 745)	(101 568)	(107 650)
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
d'animation (B)	(53 188)	(61 143)	(75 251)	(56 070)
Achats-fournitures	-	(13 143)	-	(5 202)
Charges liées aux manifestations	-	-	-	-
Service de gardiennage	-	-	-	-
Prestation support CCIMP	(8 333)	(8 333)	(9 350)	(9 350)
Autres services extérieurs	-	-	-	-
Salaires et charges de personnel	(7 114)	-	(7 639)	(4 584)
Contributions aux événements	(37 740)	(39 667)	(58 262)	(36 934)
Autres	-	-	-	-
Total charges (A+B)	(418 922)	(380 163)	(450 550)	(461 656)

Produits	2020		2021	
	BP initial	réalisé	BP initial	budget
occupations de longues durées	317 608	297 314	325 612	379 556
occupations individuelles de postes à terre	6 783	7 027	6 918	6 173
occupations individuelles de postes à flot	230 099	221 122	230 021	239 783
occupations de postes à flot professionnels et pôle cou	5 842	19 052	11 917	19 513
occupations de postes à flot associations	919	3 206	1 311	1 662
occupations non commerciales de terre-plein non bati	6 822		6 958	
occupations non commerciales de terre-plein bati	20 876		21 294	
occupations non commerciales de plan d'eau				
occupations commerciales de terre-plein non bati				
occupations commerciales de terre-plein bati	46 267	46 907	47 193	112 425
occupations commerciales de plan d'eau				
occupations de courtes durées (passage & manifestatio	9 557	20 604	42 360	21 608
occupations individuelles de postes à terre ou à flot	7 448	20 604	37 172	21 608
occupations non commerciales de terre-plein non bati	1 083		1 275	
occupations non commerciales de terre-plein bati				
occupations non commerciales de plan d'eau	1 027		1 336	
occupations commerciales de terre-plein non bati	-		1 133	
occupations commerciales de terre-plein bati				
occupations commerciales de plan d'eau	-		1 445	
Services accessoires	56 276	61 301	66 208	61 476
Gardiennage	29 251	37 022	29 552	38 079
Stationnement parking	-		-	
Refacturation eau, électricité, via borne connectée	-	9 890	8 855	6 192
Frais d'inscription et de dossier	3 944	1 890	4 057	1 817
Manutentions divers types	19 380	12 498	19 768	15 388
Autres services (nettoyage entretien navire, livraison, .	3 702		3 977	
Manifestations & animations	-	11 183	-	-
Services liés aux manifestations	-		-	
Subventions perçues	-	11 183	-	-
Autres produits (événementiel et marchés, etc.)	-		-	
Autres produits	6 336	1 899	7 863	3 641
Recettes pied à mer	6 120	-	6 242	3 641
Sea Bubble - réduction redevance d'occup. pro.	-		-	
Reprise sur amort. et prov., transferts de charges		1 899		-
Autres produits d'exploitation (collecte taxe séjour)	216		1 620	
Produits financiers				
Produits exceptionnels				
Total produits	389 777	392 300	442 043	466 282

Soldes intermédiaires de gestion	2020		2021	
	BP initial	Réalisé	BP initial	budget
Produits	389777	379219	442043	466282
Achats et charges externes	(121219)	(135803)	(119594)	(141482)
Valeur ajoutée	268558	243416	322449	324800
Subventions exploitation		11183		
Impôts et taxes	(37390)	(62600)	(39599)	(53631)
Salaires et charges sociales	(67399)	(59251)	(68747)	(75009)
Excédent brut d'exploitation	163770	132747	214104	196161
Reprises sur AMORT et PROV		1899		
Autres produits				
Dotation aux amortissements et provisions renouvellement	(93068)	(43745)	(101568)	(107650)
Autres charges	(30600)	(32255)	(31212)	(33809)
Contributions versées	(38533)	(39667)	(59361)	(36934)
Résultat d'exploitation	1568	18979	21963	17767
Quote part/ résultat opé en commun				
Produits financiers				
Frais financiers	(30713)	(6842)	(30470)	(13142)
Résultat financier	(30713)	(6842)	(30470)	(13142)
Résultat courant avant impôts	(28144)	(12137)	(8508)	(4625)
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles		(39500)		
Résultat exceptionnel		(39500)		
Impôt sur les sociétés				
Résultat de l'exercice	(29144)	(27363)	(8508)	4625

6. Balances comptables

La balance comptable générale, les balances auxiliaires clients et fournisseurs après inventaire au 31 décembre 2020 sont jointes en annexes 13, 14 et 15.

7. Immobilisations

La liste des immobilisations au 31 décembre 2020 est reprise dans le tableau fourni en Annexe 7.

8. Note explicative sur les écarts entre les prévisions et les résultats

Bien que le résultat net de l'exercice réalisé semble proche de celui du prévisionnel, il ne traduit pas l'atteinte des objectifs financiers de l'offre de la CCIAMP. En effet, le surcout lié à la mise en place de l'échafaudage faisant office d'escalier de secours a « compensé » la baisse des amortissements liés au retard pris sur le programme d'investissement. Sur la durée du contrat, le surcout de l'échafaudage sera donc bien ressenti.

De même, l'impact de la crise sanitaire sur les redevances d'AOT a réduit le chiffre d'affaires de façon significative, et les produits de l'année 2020 auraient pu être bien meilleurs. Au moment de la rédaction de ce rapport, le concédant n'a apporté qu'une réponse partielle à la demande de rétablissement de l'équilibre économique du contrat de DSP puisque l'inspection générale des services de la Métropole Aix Marseille Provence a refusé de verser une

indemnité pour couvrir le déficit d'exploitation sur la période du 13/03/2020 au 23/07/2020, mais l'impact global sur l'exercice n'a pas été étudié.

9. Flux intragroupe

En dehors des frais d'assistance technique, la CCI AMP a facturé à sa filiale des frais concernant les primes d'assurance et des frais de poste / affranchissements (envoi des contrats).

L'assistance technique de la CCI AMP à sa filiale s'est élevée en 2020 à 30 k€.

10. Attestation d'assurance

L'attestation d'assurance du Délégataire est jointe en Annexe 16.

Table des annexes

- Annexe 1 – compte-rendu des réunions Concédant – Concessionnaire
- Annexe 2 – compte-rendu comité de coordination 2020
- Annexe 3 – politique environnementale
- Annexe 4 – charte des bonnes pratiques d'utilisation de l'aire de carénage
- Annexe 5 – 5^{ème} newsletter juillet
- Annexe 6 – communiqués Covid
- Annexe 7 – inventaire
- Annexe 8 – liste d'attente au 31/12/2020
- Annexe 9 – tableau des opérations de maintenance et d'entretien
- Annexe 10 – déclaration sociale nominative
- Annexe 11 – comptes sociaux
- Annexe 12 – rapport CAC
- Annexe 13 – balance comptable générale
- Annexe 14 – balances auxiliaire clients
- Annexe 15 – balance auxiliaire fournisseurs
- Annexe 16 – attestations d'assurance

Compte-rendu Réunion de revue d'activité Anse de la Réserve - Métropole

le 07/02/2020 à 10h00 à l'Anse de la réserve

Rédigé par Antoine CABASSU

Participants :

AMPM	Lionel Rossi
AMPM	Laurence roux
AMPM	Carine Gardon
DSP	Jérôme Giraud
DSP	Antoine Cabassu

Ordre du jour :

- Présentation de la nouvelle équipe Métropole
- Point d'étape et rappel des obligations du contrat
- Revue d'activité
- Demandes à AMPM
- Organisation du prochain copil

Présentation de la nouvelle équipe Métropole

Chacun des participants prend la parole pour se présenter et décrire ses responsabilités dans le suivi de la DSP. Jerome Giraud et Antoine Cabassu se présentent également.

Point d'étape et rappel des obligations du contrat

La DSP a démarré depuis 16 mois et certaines pièces sont en attente de transmission au délégant par le délégataire. Le délégataire indique que les pièces sont prêtes et que cette réunion de coordination était justement attendue depuis le départ de Jefferson Brotons afin de renouer le contact avec l'équipe de suivi. Les pièces seront transférées en même temps que le PV de la réunion, dans la semaine qui suit.

La Métropole rappelle qu'un tableau a été fourni au délégataire pour suivre ses obligations au titre du contrat. Celui-ci sera complété suite à ces envois.

La Métropole indique qu'une adresse mail générique pour le suivi des DSP a été mise en place et doit être utilisée : dsp_ports@ampmetropole.fr

Revue d'activité

La présentation jointe en annexe est distribuée aux participants.

L'ensemble des relations avec les occupants et les plaisanciers ont été régularisées dans des contrats et conventions, voire un Appel à Manifestation d'Intérêt pour le restaurant du Rowing Club. Le climat est apaisé et constructif même si certains gardent le sentiment d'avoir été « expropriés » et attend beaucoup du délégataire.

Les comptes de la DSP ne sont pas en ligne avec les prévisions car l'état de l'infrastructure est dans un bien moins bon état qu'attendu. De nombreuses dépenses ont dû être réalisées pour parer notamment à des problèmes de sécurité (vols et dégradations, bornes électriques sur les pannes dangereuses, absences de bouées et échelles...) et de mises aux normes (équilibre grue, accès PMR...).

Un premier atterrissage prévoit un résultat net inférieur de 50k€ à la prévision.

De nombreux sujets ont malgré tout avancé comme les listes d'attente et attribution de places pour 2020 en concertation avec l'UNM, le lancement du chantier de rénovation du bâtiment Rowing Club en coordination avec le restaurateur désigné par l'AMI, la certification Ports Propres. A ce titre et au vu de l'investissement conséquent fourni par le délégataire, celui-ci facturera des frais de siège exceptionnellement supérieur en 2019.

Seul le sujet de la vidéosurveillance progresse peu en raison d'un prestataire (Telem filiale d'Onet) qui est bien en-deçà des attentes.

Pour 2020, les principaux sujets qui seront lancés sont l'animation sportive par l'UNM, le lancement des travaux de l'UNM, un Appel à Manifestation d'Intérêt pour un/des professionnels (pied à mer, loueurs, etc.).

Demandes à AMPM

Pour avancer dans son programme d'exploitation, le délégataire sollicite la Métropole sur les points suivants :

- Mise en relation pour la mise à jour du plan de gestion des déchets
- Attribution d'une AOT plan d'eau (surface en m²) pour les scouts marins en lieu et place de leurs 4 contrats d'occupation du plan d'eau afin de leur permettre d'interchanger leurs navires plus facilement
- Avenant au contrat pour :
 - Proposition d'une nouvelle grille tarifaire permettant d'instaurer des tarifs de passage dégressifs pour l'hiver, de passage à terre
 - mise à jour du programme d'investissement et reventilation des allocations budgétaires
 - Extension au périmètre de DSP à l'Est pour confier à l'Anse de la Réserve la gestion des terre-pleins qui longe la digue du vieux Port et rejoignent la mise à l'eau « du CNTL » (domaine portuaire)
 - Extension au périmètre de la DSP à l'Ouest pour confier à l'Anse de la Réserve la gestion du terre-plein constitué de la route d'accès qui longe le bâtiment et la zone de manutention du Rowing Club pour optimiser la gestion de la propreté et du stationnement

- Travaux :
 - Implantation d'une borne d'incendie sur le port car celle Boulevard Charles Livon est trop éloignée (demande Marins Pompiers de Marseille)
 - Activation de l'assurance décennale sur les travaux de terre-plein du Rowing Club financés par la Métropole en 2017 et donnant lieu à une cuvette ne permettant pas l'évacuation des eaux de rinçage et de pluie
- Convocation du comité de pilotage en juin 2020

REUNION DE CALAGE DSP ANSE DE LA RESERVE

Date : 19/06/2020	Heure de début : 14h30 Heure de fin : 16h00	Lieu : Visio TEAMS
Participants		Rédacteur du compte rendu
<u>Participants :</u> Jerome GIRAUD : DSP Anse de la Réserve Antoine CABASSU : CCI AMP Treacy Siegel : CCI AMP Stéphane MARCIE : Direction de l'environnement et des ports de plaisance Jefferson BROTONS : DGA Commande publique et affaires juridiques Carine GARDON : Direction de l'environnement et des ports de plaisance		C.GARDON
		Liste de diffusion
		Participants + Denis CORGET (DEPP) Lionel ROSSI (DEPP) Laurence ROUX (DEPP)

Relevé de décisions

Première revue d'activité post COVID-19 qui a permis d'aborder les points suivants :

- Les consignes sanitaires ont été bien respectées par les usagers du port.
- Des réunions de coordination régulières ont été organisées par le délégataire pour assurer la sécurité du port et l'avancement des travaux du Rowing.
- Les restaurateurs de l'UNM et du Rowing Club connaissent des difficultés suite à la période de confinement.
- Les travaux à la charge du restaurateur du ROWING Club sont terminés grâce à leur poursuite lors de la période confinement. La deuxième phase de travaux à la charge du délégataire (ascenseur et escalier de secours seront terminés d'ici fin 2020.
- Obtention probable de la certification Port Propre pour le 1^{er} trimestre 2021.
- Problématique de la collecte des déchets.

Un comité de pilotage (article 10 du contrat) se tiendra le 30 juin de 10h à 12h (lieu à définir) :

- Présentation du bilan sur 18 mois,
- Prospective sur l'année suivante.

Conformément au contrat cette réunion permet :

- De veiller à la bonne exécution du contrat, et le cas échéant, de proposer des adaptations,
- D'examiner l'état d'avancement du projet stratégique et plus particulièrement de la réalisation des objectifs assignés,
- D'examiner les enjeux stratégiques attachés aux activités du service délégué et les orientations de développement du périmètre délégué du port,
- De suivre la mise en œuvre de la politique tarifaire,
- D'examiner les données du rapport annuel du délégataire prévu à l'article 32,
- D'examiner de façon générale, toute difficulté liée à l'exécution du contrat et les éventuelles demandes ou réclamations émanant des usagers du périmètre délégué.

Ce comité de pilotage qui sera technique (compte tenu du calendrier institutionnel) permettra, sur la base d'un

constat partagé, de prendre acte du bilan de la DSP au 31/12/2019 et des propositions du délégataire notamment suite à son courrier du 20 décembre 2018 (bilan à 4 mois d'activité). Des échanges entre les services du délégataire et de la Métropole ont permis d'apporter des réponses et d'autres points nécessitaient d'être analysés suite au bilan du premier exercice (18 mois).

Il permettra en outre de préparer la réunion du 10 juillet qui se tiendra en présence des directeurs généraux CCI et AMPM.

Prochaine réunion prévue

Date : Heure de début : . Heure de fin : <u>Lieu</u> :	<u>Participants</u> :	<u>PIECES JOINTES</u> : -
---	-----------------------	------------------------------

COMITE TECHNIQUE DE PILOTAGE DSP ANSE DE LA RESERVE

Date : 30/06/2020	Heure de début : 9h00 Heure de fin : 11h30	Lieu : Anse de la Réserve
-------------------	---	---------------------------

Participants	Rédacteur du compte rendu
<u>Participants :</u> Jerome GIRAUD : DSP Anse de la Réserve Treacy Siegel : CCI AMP Stéphane MARCIE : Direction de l'environnement et des ports de plaisance Denis CORGET : Direction de l'environnement et des ports de plaisance Laurence ROUX : Direction de l'environnement et des ports de plaisance Carine GARDON : Direction de l'environnement et des ports de plaisance	C.GARDON
	Liste de diffusion
	Participants + Lionel ROSSI (DEPP)

Relevé de décisions

Premier Comité de pilotage technique compte tenu du calendrier institutionnel qui a permis de faire:

- un premier bilan des 16 premiers mois de la DSP au travers du Rapport Annuel du Délégué,
- un point sur la présentation et le contenu du RAD qui a été remis exceptionnellement le 30 juin (remise contractuellement prévue avant le 1^{er} juin) compte tenu de la période de confinement suite au COVID-19.

La présentation qui a été faite par le délégué met en exergue :

- Son travail de remise à plat de la gestion des contrats (postes à flot, postes à terre et autorisations d'occupation temporaire) en lien avec tous les usagers du périmètre de la DSP. Ce travail permet l'optimisation des relations contractuelles avec les usagers ainsi que des recettes afférentes.
- Des travaux et des charges, non prévus aux comptes prévisionnels, suite à des défaillances techniques (grue, pontons, réseaux électriques, sécurité du port) survenues dès le début du contrat. Leur montant est détaillé dans le RAD (85 468 € au total).
- Un résultat net déficitaire sur 16 mois de 41 398 € (bénéfice de 30 886 € prévue la 1^{ère} année d'activité).

Le contenu du RAD et ses annexes remis par le délégué correspond globalement à ce qui est prévu contractuellement (Article 32). Toutefois afin d'illustrer au mieux la présentation et les échanges tenus lors de ce comité technique, il a été convenu que le délégué établirait une V2 de ce rapport qui sera transmis sous quinzaine. Des précisions et des documents seront rajoutés notamment concernant :

- Le bilan d'activité de ce qui a été mis en place au 31 décembre 2019 et les perspectives 2020,
- Les contrats types et le règlement intérieur qui ont été mis en place (en expliquant les innovations apportées),
- La liste des attributions faites durant les 16 mois d'activité,
- Les tarifs appliqués (ainsi que pour les AOT),
- La grille de mouillage à jour (en expliquant le travail qui a été fait),
- Dissocier de la liste des charges et des travaux supplémentaires ce qui relève des charges (impacts compte d'exploitation) de ce qui relève des investissements (impact programme d'investissements),
- Détailler le programme d'investissements en précisant ce qui a été réalisé au 31/12/2019 pour être en

concordance avec le rapport financier (*Bilan 1. ACTIF le montant des immobilisations acquises s'élève à 71 526 €*). Faire apparaître distinctement les opérations qui étaient programmées et celles qui ne l'étaient pas mais qui se sont avérées nécessaires. Compléter le tableau par les opérations dont les montants sont « engagés » et se réaliseront en 2020.

- En plus du tableau, faire un détail par opération : date début des travaux ou date acquisition, entreprise qui a réalisé les travaux, détail du montant de l'investissement (charges directes, main d'œuvre, charges indirectes le cas échéant, etc.),
- Détailler les flux intragroupe (Point 9 page 37 du RAD), faire apparaître sous forme de tableau les montants se rattachant à chaque intitulé ainsi que le poste du compte d'exploitation (p 33 du RAD) impacté.

Le délégataire a remis les documents suivants lors du comité technique :

- Convention cadre de partenariat entre la CCI AMP et la CCI du Var,
- Convention de prestation de services mission de conseil entre la SASU CCIMP Infrastructures et la SASU Anse de la Réserve,
- Lettre de mission CCI AMP (gestion comptable, financière et sociale confiée à la CCI AMP Direction financière Service Comptabilité).

Le délégataire transmet à la direction les résultats détaillés de l'audit réalisé en 2019 par le cabinet OTEIS.

Prochaine réunion prévue

Date :
Heure de début : .
Heure de fin :
Lieu :

Participants :

PIECES JOINTES :

- Liste de questions complémentaires

Comité de coordination n°3 Port Anse de la Réserve

Date : 14/01/2021 de 9h30 à 11h30

Présents :

- Jerome Giraud - SASU AdR
- Joël Heisserer – Union Nautique Marseillaise
- Thomas Debas - Restaurant UNM
- Christian Ernst – Restaurant Rowing Club
- Jacques Benelbaz – Rowing Club Marseille
- Anne Catherine Genest - Scouts Marins

Ordre du jour **Erreur ! Signet non défini.**

1. Vie du Port dans contexte sanitaire Covid 19..... 1
2. Travaux réalisés et à venir 2
3. Sécurité et gestion des accès..... 2
4. Questions diverses 2

Jerome Giraud introduit la réunion en rappelant l'ordre du jour et en saluant l'état d'esprit qui règne sur le Port en ces temps particuliers, chacun faisant preuve de responsabilité et solidarité.

Un tour de table est effectué pour que chaque participant se présente et exprime les points sur lesquels il souhaite que soit apportée une attention particulière.

1. Vie du Port dans contexte sanitaire Covid 19

Un rappel de toutes les mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid19 est effectué, tant pour assurer la sécurité sanitaire des usagers du Port depuis le début de la crise (communications spécifiques sur adaptation des conditions d'accès au Port, adaptation des locaux, mise à disposition de masques et plexiglass...), que pour permettre aux professionnels présents sur le Port de faire face au volet économique de la crise (aménagement des loyers...).

Le rôle de l'UNM et de son équipe de bénévoles a été salué, notamment dans l'articulation efficace qu'elle a représentée avec celle du Port pour assurer une continuité de service et une présence permanente sur le Port même pendant le confinement strict du printemps 2020, et dans sa capacité à maintenir un programme d'animations sportives et de participations actives à des régates malgré le contexte.

2. Travaux réalisés et à venir

Un rappel des travaux réalisés en 2020 a été effectué :

- Sécurisation des accès au Port et mise en conformité des installations électriques
- Rénovation du bâtiment Rowing Club :
 - o Quasiment achevé au niveau des espaces intérieurs par la SAS Double Rame concernant les espaces de restauration et certaines parties communes, par la SASU Anse de la Réserve concernant les installations du Club RCM (vestiaires, salle de musculation, locaux administratifs...). Reste à finaliser quelques aménagements du point de vue isolation et étanchéité pour achever les travaux de la salle de réunion du RCM.
 - o En voie de la réalisation pour le printemps 2021 concernant l'escalier de ce secours (dont l'obtention du PC a été retardé par la Covid 19), et pour l'automne 2021 concernant l'ascenseur pour garantir l'accès PMR.
- Rénovation restaurant UNM
 - o Projet de réfection de l'espace restauration en lien avec nouvelle carte
 - o Rafrâchissement des parties communes et accès au restaurant, avec création toilettes dédiées et bâche publicitaire sur le mur principal à l'accès

3. Sécurité et gestion des accès

Un rappel de l'ensemble des actions réalisées pour sécuriser le port avant la saison 2020 a été effectué, avec les principales mesures pour préparer la saison 2021.

- Installation de barbelés sur les zones de franchissement et sécurisation des accès
- Mise en service imminente de la vidéo protection, suite à un retard pris par le prestataire avec lequel la SASU Anse de la Réserve a contracté.
- Libération du squat à l'entrée Est prévue au printemps pour transformer le lieu en espace d'accueil pour les professionnels du nautisme faisant la saison
- Au niveau des accès :
 - o Volonté commune de demander à la Métropole de déplacer les poubelles à l'entrée du Port
 - o Volonté commune de demander à la Metropole de déplacer l'accès au niveau de la limite avec le mur « Delauze »
- Au niveau du parking : accord collectif pour réserver 10 places par restaurant sur le Port aux heures de repas, avec en contrepartie une gestion des accès après 20h par l'agent de sécurité du Restaurant Rowing
 - o Définition et test du système en Mars/Avril
 - o Adaptation et finalisation pour le démarrage de la saison

4. Questions diverses :

- Démarche Ports Propres en cours, qui nécessite la mise en place de poubelles à l'Est
- Présentation des projets d'attribution de place d'annuel en 2021 : pas de place prévues pour des particuliers cette année (7 avaient été attribuées en 2019, 1 en 2020), mais 1 place pour un bateau club et 2 places pour le Pieds à Mer (en plus des places de professionnels pour la saison)

Politique Environnementale de l'Anse de la Réserve

La CCI Marseille Provence est concessionnaire du Port de Plaisance de l'Anse de la Réserve à Marseille.

La Ville de Marseille présente un littoral vaste et des liens avec le monde maritime forts marqués notamment par un développement important du nautisme. Il est toutefois nécessaire de concilier usages économiques, touristiques et préservation du milieu naturel.

Nos engagements pour l'amélioration continue de notre performance environnementale sont :

- .:t. Gérer le port de façon à être en conformité avec la réglementation en vigueur.
- .:t. Encourager le tri des déchets.
- .:t. Maitriser et réduire la consommation des ressources naturelles et énergétiques.
- .:t. Prendre les mesures nécessaires pour prévenir et éliminer toutes pollutions chroniques et tout rejet accidentel dans le milieu naturel.
- .:t. Sensibiliser l'ensemble des usagers des ports à la protection de l'environnement et inciter les professionnels à devenir des acteurs de notre démarche environnementale.
- .:t. Former et responsabiliser le personnel et les encourager à appliquer les principes du développement durable dans leurs activités quotidiennes.
- .:t. Communiquer régulièrement sur les impacts environnementaux de ses activités et sur les moyens engagés pour sa performance environnementale.
- .:t. Réviser au moins une fois par an les objectifs, en fonction des résultats des actions engagées, des besoins et exigences des parties prenantes.

Cette démarche environnementale et durable engage l'ensemble des usagers du Port, du plaisancier au professionnel, et nécessite une réelle implication de l'ensemble des collaborateurs de l'Anse de la Réserve.

Marseille, Le 15 décembre 2020


Jean-Luc CHAUVIN

Président de l'Anse de la Réserve





CHARTRE DE BONNES PRATIQUES POUR L'UTILISATION DE L'AIRE DE CARENAGE DE L'ANSE DE LA RESERVE

Je soussigné :

N° TEL :

Demande l'autorisation de mettre à terre mon

bateau :

Longueur HT : Largeur au mètre Bau : Tirant d'eau

DU/...../ 20.. **AU**/...../ 20..

Fonctionnement :

- ⚓ Les bateaux ayant des avaries constatées sont prioritaires. De ce fait, les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment pour raisons de service, contraintes techniques ou mauvaises conditions
- ⚓ Le propriétaire est responsable de la structure de sa coque
- ⚓ Le propriétaire du bateau doit informer l'agent portuaire du positionnement des sangles sur la coque à privilégier

Règles de Sécurité :

- ⚓ Il est interdit de faire circuler des véhicules automobiles sur l'aire de carénage
- ⚓ **En aucun cas, pour des raisons évidentes de sécurité, un véhicule ne pourra stationner sur le terre-plein.** Le stationnement des véhicules est strictement limité au temps nécessaire au chargement ou au déchargement de votre matériel, des chariots sont mis à disposition pour acheminer votre matériel sous votre navire.
- ⚓ **Pour des raisons de sécurité, il est interdit à toutes personnes non autorisées, d'approcher l'engin de manutention en mouvement et de circuler sous et à côté de la charge. En cas de non-respect de ces règles de sécurité, le personnel pourra mettre en avant son droit de retrait et ne pas procéder à l'opération de manutention prévue.**
- ⚓ Seul le personnel habilité pourra modifier le calage du navire, toute demande de décalage ou de mise en sangles seront facturées.
- ⚓ Il est strictement interdit de monter au mât une fois le bateau calé sur le terre-plein.



Environnement & Propreté de l'aire de carénage :

L'Anse de la Réserve est engagée dans une démarche de certification **Ports Propres**.

- ⚓ Les usagers sont priés de jeter leurs déchets dans les bacs prévus à cet effet situés dans le Point Propre **en respectant les consignes de tri**.
En cas de doute, les agents portuaires sont à votre disposition.
Les conteneurs à ordures ménagères ne sont pas prévus pour collecter des déchets d'entretien de bateaux.
- ⚓ Veuillez au vent lorsque vous carénez pour que les particules, poussières et jets d'eau ne rejoignent pas directement le plan d'eau portuaire
- ⚓ Les usagers ont l'obligation de procéder au nettoyage de l'emplacement mis à leur disposition (par un rinçage de la zone à l'eau) et à l'enlèvement des déchets avant la mise à l'eau.

Facturation et mise à l'eau :

La remise à l'eau du bateau ne pourra s'effectuer qu'après le règlement de la facture de grutage.

Signature du demandeur
Précédée de la mention (lu et approuvé)

Le/...../20..
Le Port



De: Port Anse de la Réserve <contact@marketing.ccimp.com>
Envoyé: jeudi 30 juillet 2020 16:13
À: Antoine CABASSU
Objet: RePORter #5 : La lettre d'infos du Port Anse de la Réserve

[Afficher la versin en ligne](#)



JUILLET 2020 • NUMÉRO 5

Le Port de l'Anse de la Réserve a su traverser la récente période de crise sanitaire sans difficulté majeure. Bien que l'accès aux bateaux et la navigation aient été interdits, l'équipe du Port est restée mobilisée, bien aidée par celle de l'UNM, pour traiter à distance les demandes des plaisanciers, assurer la sécurité des embarcations comme des installations, et mettre en place un dispositif sanitaire adapté permettant un retour sur les pannes en toute sécurité et sérénité.

Nous espérons que vous et vos proches avez également traversé cette période sans encombre.

Les activités et la vie sur le Port ont donc repris et nous vous demandons de veiller au respect des consignes sanitaires, et notamment l'application des gestes barrières et de distanciation physique. Le port du masque, pour sa part, est obligatoire dans tous les espaces communs.

Comme vous pourrez le constater dans ce nouveau numéro de RePorter, le Port continue de bénéficier d'investissements de modernisation et de revalorisation, et se rapproche de jour en jour

de la certification Ports Propres.

A ce titre, nous vous remercions pour les nombreux retours à la suite du questionnaire de satisfaction et à l'enquête Ports Propres diffusée fin 2019, dont les résultats seront une réelle source d'inspiration dans la mise en œuvre de nos prochaines actions.

En attendant, Cher Amis Plaisanciers, toute l'équipe du Port de l'Anse de la Réserve vous souhaite un agréable été sur les bords de notre belle Mer Méditerranée.

Jérôme Giraud, Directeur du Port de l'Anse de la Réserve

NOUVEAUX HORAIRES ET ORGANISATION ESTIVALE

Le bureau du Port est désormais ouvert au public aux horaires habituels, dans des conditions sanitaires optimisées :

- lundi : 14h -17h30
- mardi : 9h30 -13h / 14h - 17h30
- jeudi : 9h30 - 13h / 14h - 17h30
- vendredi : 9h30 -13h / 14h -17h30
- samedi : 9h30 - 13h



En dehors de ces heures, vos demandes pourront être transmises et traitées par e-mail à contact@portanserereserve.com.

Nous vous rappelons par ailleurs de prévenir le bureau du Port, dans la mesure du possible, lorsque vous partez plus d'une semaine avec votre bateau pendant la saison estivale, de manière à optimiser la gestion du plan d'eau.

PÔLE COURSE A FLOT DE L'UNM



Plusieurs candidatures au pôle course à flot nous ont été transmises en 2019 par l'Union Nautique marseillaise. Après évaluation, l'ensemble de ces candidatures ont été acceptées et 4 bateaux du Port font maintenant partie du pôle course à flot de l'UNM au sein du Port de l'Anse de la Réserve. Gageons qu'ils feront briller l'UNM et le Port de l'Anse de la Réserve lors de leurs participations aux prochaines compétitions sportives.

SECURITE DU PORT ET VIDEOSURVEILLANCE

Des incidents ont eu lieu sur le port cet hiver, malgré les nombreuses mesures de renforcement de la sécurité mises en place depuis 18 mois. Grâce à la vigilance des équipes et avec l'aide de la police, nous avons pu intercepter un malfaiteur et récupérer les biens des plaisanciers. Plus récemment, à l'Est, plusieurs personnes se sont introduites la nuit dans l'enceinte du port sans dégâts constatés sur les bateaux.



Bien que les gardiens restent vigilants, le portail à l'Est a été rehaussé par du fil barbelé, comme l'ensemble de nos clôtures le long des digues, pour prévenir toute intrusion.

Le dispositif de vidéosurveillance sera complètement opérationnel prochainement, incluant l'installation de nouvelles caméras à l'Est, et de système de détection anti-intrusion.

La surveillance du port a été faite pendant la crise du Covid-19, avec la participation de l'UNM que nous tenons à remercier pour leurs actions et leur coordination.

MISE AUX NORMES DU RESEAU ELECTRIQUE

À la suite d'un incendie sur une borne électrique de panne, un audit électrique exhaustif des pannes a été conduit par une société spécialisée. De nombreux dysfonctionnements ont été

identifiés et un prestataire est intervenu en janvier pour remettre aux normes l'ensemble des branchements électriques des pannes et quais.

La mise en conformité et la maintenance des installations mises à votre service est continue, et nous mettons tout en œuvre pour assurer une qualité de service optimale.

RENOVATION DU RESTAURANT DU ROWING CLUB



La rénovation du bâtiment du Roving Club est quasiment achevée, tant au niveau des installations sportives et administratives des rameurs du Roving Club de Marseille, qu'à celui du restaurant éponyme qui a subi un lifting en profondeur de la part de Christian et son équipe qui l'exploitent. Reste la mise en conformité des accès PMR et des issues de secours qui est programmée à l'automne,

et qui parachèvera la rénovation de ce bâtiment emblématique. Dans l'attente, un escalier de secours temporaire a été installé sur le côté parking pour permettre l'exploitation du restaurant en toute sécurité.

CERTIFICATION "PORTS PROPRES"



Suite aux résultats de l'enquête initiale permettant d'établir le plan d'action relatif à la démarche de certification Ports Propres, la phase opérationnelle va désormais pouvoir commencer.

Si les résultats de l'enquête seront partagés lors d'une prochaine communication, la première application concrète est l'installation prochaine d'un « Point Propre », sorte de mini-déchetterie, pour assurer une meilleure gestion des déchets, sur le bord de l'aire de carénage.

De même, l'espace où sont entreposés les déchets ménagers du port à l'entrée Ouest a été

renové début juin pour améliorer le bien-être des usagers, et une réflexion est en cours avec les restaurateurs et riverains du Port pour en optimiser le fonctionnement.

L'ÉCHO DES CLUBS

Union Nautique Marseillaise



Sur les chapeaux de roues pour le second semestre !

Un bien étrange début d'année que nous venons de vivre avec l'arrêt total de la vie collective du club et le report de certains événements. L'UNM a été durant 2 mois fréquenté uniquement par un petit groupuscule de bénévoles qui, à tour de rôle, sont venus s'assurer que tout était en ordre afin de retourner au plus vite sur l'eau dans les meilleures conditions possibles. L'assemblée générale du club n'a pas pu non plus se tenir fin avril comme à l'accoutumée et sera reportée à une date ultérieure.

L'ensemble des animateurs du club sont quant à eux sur les starting blocks pour redémarrer dès que le feu vert sera donné et espèrent une reprise des activités au plus vite. Avec peut-être une Duo au mois de juillet en mode probablement différent et le championnat de France de Voile Radio Commandée en novembre, en espérant que les dates initialement prévues sur cette période seront maintenues.

La reprise des sorties en mer sont quant à elles aussi attendues avec probablement un changement du déroulement des festivités pour le respect des gestes barrières.

Vive le retour à la vie normale à l'UNM !

Les Scouts Marins



La période de confinement n'a pas empêché les différentes unités de se rencontrer à distance, d'échanger sur les projets de camp de cet été et de se former.

Les scouts marins ne peuvent naviguer que s'ils sont sous la responsabilité d'un patron d'embarcation à bord. Une épreuve théorique et une autre pratique permettent d'évaluer les compétences et connaissances des postulants.

Le brevet peut être obtenu à partir de 16 ans. Les jeunes de cet âge sont motivés et sont bien entendu sensibles aux valeurs du scoutisme marin.

Une formation à distance avec les outils "modernes" de communication a été initiée au niveau national pour préparer jeunes, cheftaines, chefs et adultes à passer l'examen théorique national du 6 juin dernier. A Marseille, l'examen a dû se dérouler en respectant les règles d'hygiène et de distanciation physique au Presbytère de l'Abbaye Saint Victor qui surplombe le Vieux-Port. Organisée par les référents marins du Territoire de Marseille et de la zone Méditerranée, 6 candidats se sont présentés à l'épreuve (3 jeunes scouts et 3 chef(taine)s). Nous attendons les résultats avec impatience !

Rowing Club Marseille

Régate du Château d'If

La 1^{ère} édition de la « Régate du Château d'If » s'est tenue le dimanche 1^{er} mars 2020, une régate officielle labellisée par la Fédération Française d'Aviron régie par le Code des régates mer.

Des clubs de la France entière sont venus s'affronter en solo, double, 4 barré masculins, féminins, mixtes, de toutes catégories d'âges.





Championnats du Monde d'Aviron indoor

Après deux éditions aux Etats-Unis, la Fédération Française d'Aviron a accueilli la 3^e édition des Championnats du Monde d'Aviron indoor les 7 et 8 février 2020, au stade Pierre de Coubertin à Paris.

Deux athlètes paralympiques du Club en lice pour les JO 2020 de Tokyo ont obtenu des résultats : Remy Taranto est arrivé 2^e mondial et 1^{er} français de sa catégorie sur 1000 m et Nathalie Benoit, est championne du monde de sa catégorie sur 500 m.

Richard Desjardins est le 3^e Français en Master 60.

© FFAviron - Albin Durand

Championnats de France scolaires indoor

Les J14 garçons et filles pour le Collège Gaston Defferre et les J16 filles et garçons pour le Lycée Général et Technologique du Rempart du RCM ont été représentés aux Championnats de France scolaire d'aviron indoor, porté par l'UNSS.

Les J14 filles font 13^e les garçons 5^e et les J16 filles sont 4^e et les J16 garçons font 9 plaçant le Collège Gaston Defferre 20^e au classement national sur 31 collèges et le Lycée Général et Technologique du Rempart 10^e au classement national sur 20.

© FFAviron - Albin Durand





Randonnée de la Bonne Mer'e

Comme chaque année au mois de septembre, le RCM accueille plus de 10 clubs d'aviron différents, habitués à la mer ou non à découvrir notre rade. Du Frioul aux Goudes, un parcours de 10 km attend nos invités, qui repartent conquis.

©DR

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !
Rejoignez nos pages Facebook et Instagram :



Copyright © Port Anse de la Réserve

Port Anse de la Réserve 34, boulevard Charles Livon • 13007 Marseille

04 91 39 33 30 • contact@portanserereserve.com

Patricia Filoé Agent administratif • 04 91 39 33 30 • patricia.filoe@portanserereserve.com

Denis Deschamps Agent portuaire • 06 50 95 09 01 • denis.deschamps@portanserereserve.com

Pour vous assurer de recevoir nos e-mails, vous pouvez ajouter contact@portanserereserve.com à votre liste de contacts. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : service.marketing@ccimp.com; Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages de notre part [Cliquez ici](#) pour vous désinscrire

De: Port Anse de la Réserve <contact@marketing.ccimp.com>
Envoyé: mercredi 18 mars 2020 17:10
À: Antoine CABASSU
Objet: COVID-19 | Interdiction d'activités nautiques en mer méditerranée

Version en ligne [ICI](#)



COVID-19

Chers plaisanciers,

La Préfecture Maritime de la Méditerranée a publié un communiqué de presse le 17 Mars 2020 concernant les dispositions contre la crise COVID-19 :

Toutes les activités de plaisance, de tourisme ou de loisirs nautiques sont interdites en mer méditerranée jusqu'au 31 Mars 2020.

Des contrôles seront réalisés par les services de l'Etat pour veiller à la bonne application de ces règles en mer.

« Conformément au décret n°2020-260 du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID-19, la préfecture maritime de la Méditerranée précise que les activités de plaisance, de tourisme ou de loisirs nautiques sont aussi interdites en mer Méditerranée jusqu'au 31 mars 2020.

En mer comme à terre, ces dispositions ont vocation à lutter activement contre la propagation du COVID-19 en restreignant tous les déplacements.

Elles permettent également de préserver les moyens de secours en mer pour les dédier plus spécifiquement à d'éventuelles interventions sanitaires liées à l'épidémie en cours.

Aussi, il vous est demandé de respecter strictement cette interdiction et de relayer cette information auprès de l'ensemble des usagers de la mer.

Pour mémoire, le non-respect de la réglementation précitée est passible des mêmes sanctions qu'à terre.»

⇒ [Consulter l'arrêté de la préfecture maritime](#)

Nous vous invitons à respecter consciencieusement la réglementation en cours en reportant toutes vos sorties en mer.

Merci de votre compréhension.

L'équipe du Port de l'Anse de la Réserve

Copyright © Port Anse de la Réserve

Port Anse de la Réserve 34, boulevard Charles Livon • 13007 Marseille

04 91 39 33 30 • contact@portanserereserve.com

Pour vous assurer de recevoir nos e-mails, vous pouvez ajouter contact@portanserereserve.com à votre liste de contacts. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : contact@marketing.ccimp.com. Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages de notre part cliquez [ici](#) pour vous désinscrire.



De: Port Anse de la Réserve <contact@marketing.ccimp.com>
Envoyé: mardi 5 mai 2020 16:17
À: Antoine CABASSU
Objet: COVID-19 | Plan de reprise progressive de nos activités

Version en ligne [ICI](#)



COVID-19 Plan de reprise progressive de nos activités

Chers toutes et tous, plaisanciers et amoureux de la mer,

Avant toute chose, nous vous espérons, ainsi que vos proches, prudents et en bonne santé.

Depuis l'annonce du confinement, et nos premiers échanges confirmant que les activités nautiques et de plaisance étaient proscrites par les autorités pour contribuer à la lutte contre la propagation du COVID-19, nous avons adapté notre organisation collective sur le Port de l'Anse de la Réserve, offrant en lien avec l'UNM un plan de continuité d'activité mêlant sécurité sanitaire des personnes et sûreté de nos installations.

Même si le Bureau du Port a été fermé au public, le maintien en sécurité du Port de l'Anse de la Réserve (sécurité sanitaire bien sûr mais aussi sécurité matérielle des bateaux et équipements), a été assuré par l'organisation d'une permanence et de rondes techniques effectuées par Denis Deschamps 3 fois par semaine, le maintien des rondes de sécurité de nuit effectuées par SAS, et une coordination étroite avec les équipes de l'UNM, elles-mêmes sur le pont pour assurer une présence physique sur le Port.

Les urgences de maintenance ont été traitées, et aucun incident grave n'a été à déplorer, et nous nous en réjouissons.

Nous nous consacrons maintenant pleinement à organiser la reprise progressive de

nos activités, en fonction des conditions de déconfinement dont nous attendons encore les précisions.

L'ADAPTATION DES CONDITIONS D'ACCÈS ET DE VIE SUR LE PORT

À partir du 11 mai 2020, si la navigation restera proscrite pour les plaisanciers, l'accès au Port de l'Anse de la Réserve sera à nouveau autorisé, et une permanence administrative pratiquée dans des conditions optimales de sécurité :

- Le Bureau d'Accueil du Port sera adapté pour cela via l'installation de barrières hygiaphone en plexiglas et la mise à disposition de gel hydroalcoolique.
- Le respect des gestes barrières et de distanciation sociale (dont le **PORT DU MASQUE**) sera **OBLIGATOIRE dans les ESPACES COMMUNS** (terre-plein, quais, pannes, aire de carénage, locaux administratifs, sanitaires...). Chacun d'entre vous, dès lors qu'il sera à bord de son bateau pourra ensuite s'en affranchir s'il le désire.
- Des masques et du gel hydroalcoolique seront mis à disposition des plaisanciers pour faciliter la bonne application de ces mesures, et œuvrer à la sécurité sanitaire de tous.

LA REPRISE DES ACTIVITÉS DE CARÉNAGE

Parce que nous savons qu'il s'agit d'un sujet important pour nombre d'entre vous, nous souhaitons vous annoncer la reprise progressive des activités de carénage sur le Port de l'Anse de la Réserve :

- À compter du 11 mai 2020, et jusqu'à la date de l'autorisation de naviguer pour chacun d'entre vous, le transfert vers et depuis l'aire de carénage devra être exclusivement assuré par des professionnels. Ce sont les seuls habilités à naviguer à ce jour, et nous vous invitons à les contacter dès à présent pour leur confier vos transferts et travaux de carénage.
- Dès confirmation du retour pour tous à des conditions normales de navigation, vous pourrez accéder sur rendez-vous à l'aire de carénage par vos propres moyens, sur laquelle nous optimiserons les temps de passage en fonction de la taille des bateaux et des travaux à effectuer.

- L'ensemble de cette programmation, et l'ajustement de notre dispositif technique pour répondre aux attentes du plus grand nombre, tout en assurant la sécurité de chacun, se fera en coordination avec l'équipe UNM.

Vous pouvez d'ores et déjà contacter notre équipe à l'adresse contact@portanserereserve.com pour être rappelé pour planification de votre rendez-vous dans les meilleurs délais.

PRENEZ SOIN DE VOUS

En attendant d'avoir le plaisir de vous accueillir à nouveau, nous vous invitons à suivre les consignes en vigueur pour ralentir l'épidémie et prendre le plus grand soin de vous et de vos proches.

Bien à vous

L'équipe du Port de l'Anse de la Réserve

Copyright © Port Anse de la Réserve

Port Anse de la Réserve 34, boulevard Charles Livon • 13007 Marseille

04 91 39 33 30 • contact@portanserereserve.com

Pour vous assurer de recevoir nos e-mails, vous pouvez ajouter contact@portanserereserve.com à votre liste de contacts. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : contact@marketing.ccimp.com. Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages de notre part cliquez [ici](#) pour vous désinscrire.



Antoine CABASSU

De: contact@portanserereserve.com
Envoyé: mercredi 20 mai 2020 17:30
À: contact@portanserereserve.com
Objet: COVID 19 – Reprise de l'activité de plaisance au sein du Port de l'Anse de la Réserve

Chers plaisanciers,

La Préfecture des Bouches du Rhône autorise la reprise de la plaisance et des activités nautiques au départ des ports et cales de mises à l'eau sur l'ensemble du département des Bouches du Rhône.

*La pratique reste soumise au strict respect des gestes de mesures d'hygiène et de distance physique, et devra comme mentionné par les autorités **se limiter à 10 passagers maximum par embarcation et respecter une distance de navigation de 54 miles.***

Tout accès au Parc National des Calanques par la mer ou par la terre (sentiers, pistes forestières, chemins) est interdit jusqu'au 2 juin 2020. D'autre part il est également interdit de mouiller dans une bande maritime de 500 mètres à compter du rivage au droit des plages qui demeurent interdites au public.

Dans la continuité de ses services, l'équipe du Port de l'Anse de la Réserve se tient à disposition pour répondre à vos questions et vous accueillir en toute sécurité, dans le respect des consignes sanitaires suivantes :

🚫 Port du masque obligatoire sur l'ensemble des espaces communs du port

🚫 Respect de la distance physique de 1 mètre

🚫 Gestes barrière

A titre d'information, les bureaux du Port de l'Anse de la Réserve sont régulièrement désinfectés et du gel hydroalcoolique est mis à votre disposition.

Dans son communiqué de presse, la Préfecture des Bouches du Rhône stipule que l'autorisation est temporaire et pourrait être annulée si la pandémie devait reprendre à la hausse. Ainsi, nous vous invitons à suivre les consignes en vigueur pour le bien-être de tous.

Vous souhaitant une excellente reprise.
L'équipe du Port de l'Anse de la Réserve

De: Port Anse de la Réserve <contact@marketing.ccimp.com>
Envoyé: vendredi 13 novembre 2020 17:36
À: Antoine CABASSU
Objet: Reconfinement | Le Port s'adapte aux nouvelles mesures gouvernementales

[Afficher la version en ligne](#)



CONFINEMENT : MESURES D'INTERDICTION EN MER

Chers plaisanciers,

À la suite des annonces du gouvernement du 29 octobre 2020 pour freiner la propagation du COVID-19, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, la Préfecture maritime de la Méditerranée a pris un nouvel arrêté numéro 218/2020 du 2 novembre 2020. **Consultez [l'arrêté préfectoral ICI](#).**

"Cet arrêté précise les directives gouvernementales autorisées et non autorisées en mer dans le cadre du confinement de la Covid-19.

Sont autorisées :

- Les navires de plaisance ou titulaires d'un permis d'armement mis en œuvre dans le cadre d'activités professionnelles et également dans un cadre d'entraînement, de formation ou d'entretien,
 - La pratique des sportifs professionnels et de haut niveau,
 - La pratique d'activités sportives des scolaires et périscolaires,
 - Les activités sportives participant à la formation universitaire.

Sont interdits :

- La pratique des loisirs nautiques et de plaisance (kite-surf, planche à voile, kayak, paddle, plongée en apnée, plongée bouteille en loisir etc),
- Les manifestations nautiques événementielles.

En mer comme à terre, ces dispositions ont vocation à lutter activement contre la propagation de la Covid-19 en restreignant tous les déplacements non indispensables. Cela permet également de préserver les moyens de secours en mer pour les dédier plus spécifiquement à d'éventuelles interventions sanitaires liées à l'épidémie en cours.

Les personnes concernées devront être en possession de l'attestation de déplacement en mer à télécharger sur : www.premar-mediterranee.gouv.fr "

Nous vous invitons à respecter consciencieusement la réglementation en cours en reportant toutes vos sorties en mer, et vous rappelons la nécessité d'adopter les gestes barrières de rigueur (dont bien évidemment le port du masque) sur l'ensemble de nos installations du Port de l'Anse de la Réserve.

Prenez soin de vous.

L'équipe du Port de l'Anse de la Réserve

Copyright © Port Anse de la Réserve

Port Anse de la Réserve 34, boulevard Charles Livon • 13007 Marseille

04 91 39 33 30 • contact@portanserereserve.com



Pour vous assurer de recevoir nos e-mails, vous pouvez ajouter contact@portanserereserve.com à votre liste de contacts. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : contact@marketing.ccimp.com. Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages de notre part [cliquez- ici](#) pour vous désinscrire.

De: Port Anse de la Réserve <contact@marketing.ccimp.com>
Envoyé: mardi 1 décembre 2020 09:37
À: Antoine CABASSU
Objet: Nouvelles mesures COVID-19 | Recommandations aux plaisanciers

[Afficher la version en ligne](#)



COVID-19 : BONNE NOUVELLE !
LES MESURES EN MER ÉVOLUENT

Chers plaisanciers,

Suite à la parution du [Décret n° 2020-1454](#) prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, nous vous confirmons que **la navigation de plaisance et toute activité de sports nautiques et subaquatiques sont autorisés dans un rayon de 10 mille nautiques autour du port d'attache du navire ou de 20 kilomètres de la résidence principale de l'intéressé** (activités à partir d'une plage).

Les pratiquants devront toutefois être porteurs de l'[attestation de déplacement dérogatoire](#).

Nous vous souhaitons à tous une bonne navigation et vous invitons à respecter consciencieusement la réglementation en cours en reportant toutes vos sorties en mer.

Nous vous rappelons également la nécessité d'adopter les gestes barrières de rigueur (dont bien évidemment le port du masque) sur l'ensemble de nos installations du Port de l'Anse de la Réserve.

Prenez soin de vous
L'équipe du Port de l'Anse de la Réserve

Copyright © Port Anse de la Réserve

Port Anse de la Réserve 34, boulevard Charles Livon • 13007 Marseille

04 91 39 33 30 • contact@portanserereserve.com



Pour vous assurer de recevoir nos e-mails, vous pouvez ajouter **contact@portanserereserve.com** à votre liste de contacts. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : contact@marketing.ccimp.com. Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages de notre part [cliquez- ici](#) pour vous désinscrire.

Inventaire Anse de la Réserve
31.12.2020

Compte	PCG	Bien	Désignation	Date achat	Dt Comptabilisation	Mise en service	Date fin période	Début amort.	Fin d'amort	Durée d'amort	Valeur brute	Cumul amort.	Cumul fin exercice	Valeur nette	Dotation exercice	Famille	Raison sociale
205100	034A1	-201900050	LOGICIEL SQUADRA LICENCE DSP	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	31/08/2021	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
205100	034A1	-201900064	LOGICIEL MAGELAN	20/12/2018	20/12/2018	30/11/2018	31/12/2020	30/11/2018	29/11/2021	3,00	9 304,00	3 372,89	6 473,91	2 830,09			
213500	034A1	-201900001	POTEAUX METALLIQUE	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	10/07/2027	8,86	975,03	146,88	256,96	718,07			
213500	034A1	-201900002	PORALU MARINE-PANNE ZONE	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	30/04/2029	10,66	28 524,31	3 569,88	6 245,46	22 278,85			
213500	034A1	-201900003	PORALU MARINE-PANNE ROWING	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	30/04/2029	10,66	6 148,26	769,47	1 346,18	4 802,08			
213500	034A1	-201900004	PORALU MARINE PANNE	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	30/04/2029	10,66	44 545,20	5 574,94	9 753,28	34 791,92			
213500	034A1	-201900005	INDIGO-BORNE ANSE RESERVE	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	13/05/2029	10,70	4 412,60	550,48	963,06	3 449,54			
213500	034A1	-201900006	SMS-PONTONS ANSE RESERVE	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	13/05/2029	10,70	28 187,18	3 516,41	6 151,91	22 035,27			
213500	034A1	-201900007	DEPLACEMENTS PONTONS ANSE	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	13/05/2029	10,70	1 123,91	140,21	245,30	878,61			
213500	034A1	-201900008	RACCORD BORNES ANSE	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	26/06/2029	10,82	3 036,22	374,32	654,87	2 381,35			
213500	034A1	-201900009	INDIGO-BORNES CALYPSO	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	30/06/2029	10,83	893,52	110,04	192,51	701,01			
213500	034A1	-201900010	RACCORDEMENT EAU	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	11/07/2029	10,86	3 553,39	436,66	763,93	2 789,46			
213500	034A1	-201900011	ACCES PONTON ET BAS	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	14/02/2030	11,46	3 667,56	427,20	747,38	2 920,18			
213500	034A1	-201900012	DALLE QUAI EST	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	31/12/2025	7,33	437,23	79,57	139,21	298,02			
213500	034A1	-201900013	MUR BLANCHE QUAI EST	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	22/06/2026	7,81	1 071,03	182,91	320,00	751,03			
213500	034A1	-201900014	PONTON FLOTTANT ROWING	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	25/03/2032	13,57	9 021,94	887,16	1 552,08	7 469,86			
213500	034A1	-201900015	PASSERELLES ACCES PONTON	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	25/03/2032	13,57	5 112,78	502,76	879,57	4 233,21			
213500	034A1	-201900016	AZUR SYSTEMES CIRCUIT ECLAIR	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	31/12/2028	10,33	189,31	24,45	42,78	146,53			
213500	034A1	-201900017	CHAUFFE EAU UNM	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	31/12/2024	6,33	314,69	66,34	116,06	198,63			
213500	034A1	-201900018	REGULATEUR CHAUDIERE UNM	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	31/12/2024	6,33	348,04	73,37	128,36	219,68			
213500	034A1	-201900019	TRAV.ELECTRICITE ROWING CLUB	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	31/10/2021	3,16	2 276,02	961,14	1 681,50	594,52			
213500	034A1	-201900020	TRAVAUX ROWING PORTES	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	30/06/2022	3,83	5 160,61	1 797,81	3 145,25	2 015,36			
213500	034A1	-201900021	BAC A GRAISSE ROWING	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	25/09/2024	6,07	6 856,07	1 506,62	2 635,81	4 220,26			
213500	034A1	-201900022	ART METAL PORTAIL UNM	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	07/02/2023	4,44	705,95	212,12	371,10	334,85			
213500	034A1	-201900023	SABER PORTAIL UNM	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	17/04/2023	4,63	2 783,33	802,15	1 403,35	1 379,98			
213500	034A1	-201900024	PORTAIL UNM	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	30/09/2025	7,08	1 740,50	327,90	573,66	1 166,84			
213500	034A1	-201900025	GOUDRONNAGE PARKING UNM	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	07/02/2032	13,44	5 175,04	513,72	898,74	4 276,30			
213500	034A1	-201900026	GUIDE LAT BEQUILLE	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	17/07/2019	0,88	337,92	337,92	337,92	0,00			
213500	034A1	-201900027	SANITAIRES UNM	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	03/02/2020	1,43	7 306,82	6 817,55	7 306,82	0,00			
213500	034A1	-201900028	CHAUFFE EAU UNM	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	20/10/2021	3,14	802,84	341,17	596,87	205,97			
213500	034A1	-201900029	BALLON EAU CHUADE ROWING	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	20/10/2029	11,14	10 247,54	1 227,81	2 148,04	8 099,50			
213500	034A1	-201900034	SANITAIRES UNM	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	01/04/2024	5,59	9 538,86	2 276,89	3 983,39	5 555,47			
213500	034A1	-201900036	PORTES EXTERIEURES ROWING	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	30/06/2024	5,83	6 997,37	1 601,16	2 801,21	4 196,16			
213500	034A1	-201900051	CHAINE MERE ANSE RESERVE	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	31/08/2028	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
213500	034A1	-201900052	SMS CHAINE MERE ANSE	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	31/08/2028	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
213500	034A1	-201900053	TRAVAUX ELECTRICITE BORNES PANNE	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	31/08/2028	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
213500	034A1	-201900054	EXTENSION ELECTRIFICATION	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	31/08/2028	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
213500	034A1	-201900055	MOUILLAGE NEUFS	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	31/08/2028	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
213500	034A1	-201900056	TRAVAUX ELECTRICITE UNM	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	31/08/2028	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
213500	034A1	-201900057	AIRE DE CARENAGE	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	31/08/2028	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
213500	034A1	-201900058	BATIMENT	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	31/08/2028	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
213500	034A1	-201900059	PORTES VITREES UNM	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	31/08/2028	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
213500	034A1	-201900060	MECADIS BERS UNM	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	31/08/2028	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
213500	034A1	-201900061	CHARIOT UNM	01/09/2018	01/09/2018	01/09/2018	31/12/2020	01/09/2018	31/08/2028	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
213500	034A1	-201900063	REMPLACEMENT CHAUFFE EAU	28/11/2018	28/11/2018	12/10/2018	31/12/2020	12/10/2018	11/10/2028	10,00	715,00	87,37	158,87	556,13			
213500	034A1	-201900066	TRAVAU ELECTRICITE	09/01/2019	09/01/2019	09/01/2019	31/12/2020	09/01/2019	08/01/2029	10,00	2 081,00	203,54	411,64	1 669,36			
213500	034A1	-201900067	TRAVAUX SIGNALTIQUE	15/02/2019	20/02/2019	15/02/2019	31/12/2020	15/02/2019	14/02/2029	10,00	8 060,00	706,63	1 512,63	6 547,37			
213500	034A1	-201900072	TRAVAUX GARDE CORPS ET RAMPE	05/03/2019	05/03/2019	05/03/2019	31/12/2020	05/03/2019	04/03/2029	10,00	3 192,00	264,11	583,31	2 608,69			
213500	034A1	-201900073	POSE DE DEUX CADRES TOLES	09/07/2019	09/07/2019	09/07/2019	31/12/2020	09/07/2019	08/07/2029	10,00	2 710,00	130,67	401,67	2 308,33			
213500	034A1	-201900077	POSE POTEAUX FILE BARBELE	28/08/2019	28/08/2019	28/08/2019	31/12/2020	28/08/2019	27/08/2029	10,00	4 516,00	155,89	607,49	3 908,51			
213500	034A1	-201900078	PORTAIL UNM - REMPLACEMENT	08/01/2019	24/10/2019	31/08/2019	31/12/2020	31/08/2019	30/08/2029	10,00	2 940,00	99,07	393,07	2 546,93			
213500	034A1	-202000080	MONTAGE 4 CURSEURS	28/11/2019	28/11/2019	28/11/2019	31/12/2020	28/11/2019	27/11/2029	10,00	1 965,00	18,30	214,80	1 750,20			
213500	034A1	-202000082	PROTECTION SYSTEME VIDEO	31/10/2019	19/12/2019	01/12/2019	31/12/2020	01/12/2019	30/11/2029	10,00	14 650,00	124,42	1 589,42	13 060,58			
213500	034A1	-202000085	TRAVAUX ELECTRICITE - BORNE	13/07/2020	27/07/2020	13/07/2020	31/12/2020	13/07/2020	12/07/2030	10,00	986,25	0,00	46,35	939,90			
213500	034A1	-202000086	TRAVAUX ELECTRICITE - COURANT RESIDUEL	11/05/2020	28/05/2020	11/05/2020	31/12/2020	11/05/2020	10/05/2030	10,00	1 925,34	0,00	123,62	1 801,72			
213500	034A1	-202000087	TRAVAUX - LOCAL POUBELLE	12/06/2020	02/07/2020	12/06/2020	31/12/2020	12/06/2020	11/06/2030	10,00	1 801,00	0,00	99,89	1 701,11			
213500	034A1	-202000088	CREATION POINT PROPLETE	30/06/2020	02/07/2020	08/12/2020	31/12/2020	08/12/2020	07/12/2030	10,00	2 596,80	0,00	17,03	2 579,77			
213500	034A1	-202000089	FABRICATION D'UN BRISE VUE	22/06/2020	02/07/2020	22/06/2020	31/12/2020	22/06/2020	21/06/2025	5,00	514,00	0,00	54,21	459,7			

Liste d'attente anse de la Réserve

31.12.2020

Liste	Rang	Nom	Prénom	Type
à flot	1	████	Adrien	Voilier
à flot	2	████	Bastien	Voilier
à flot	3	████	Vincent	Voilier
à flot	4	████	Mira	Moteur
à flot	5	████	Michel	Voilier
à flot	6	████	Philippe	Moteur
à flot	7	████	Claude	Voilier
à flot	8	████	Christian	Voilier
à flot	9	████	Jean	Voilier
à flot	10	████	Antoine	Voilier
à flot	11	████	Pierre-Emmanuel	Moteur
à flot	12	████	Georges	Moteur
à flot	13	████	Cédric	Moteur
à flot	14	████	Frédéric	Moteur
à flot	15	████	Jean-Claude	Voilier
à flot	16	████	Karine	Voilier
à flot	17	████	Cédric	Moteur
à flot	18	████	Olivier	Moteur
à flot	19	████	Stéphane	Moteur
à flot	20	████	Michel	Moteur
à flot	21	████	Gilles	Moteur
à flot	22	████	Eric	Moteur
à flot	23	████	Gavino	Voilier
à flot	24	████	Xavier	Voilier
à flot	25	████	Robert	Moteur
à flot	26	████	Maxime	Moteur
à flot	27	████	Rémy	Moteur
à flot	28	████	Francis	Voilier
à flot	29	████	Jean-Baptiste	Voilier
à flot	30	████	Alain	Moteur
à flot	31	████	Marc	Voilier
à flot	32	████	Vincent	Voilier
à flot	33	████	Christophe	Moteur
à flot	34	████	Ludovic	Voilier
à flot	35	████	Samuel	Moteur
à flot	36	████	Olivier	Moteur
à flot	37	████	Hervé	Voilier
à flot	38	████	William	Voilier
à flot	39	████	Alice	Voilier
à flot	40	████	Michel	Voilier
à flot	41	████	Aude	Moteur
à flot	42	████	Christophe	Moteur
à flot	43	████	Serge	Moteur
à flot	44	████	Annie	Moteur
à flot	45	████	Eric	Moteur
à flot	46	████	Robert	Moteur
à flot	47	████	Olivier	Moteur
à flot	48	████	Nans	Moteur
à flot	49	████	Adrien	Voilier

Liste d'attente anse de la Réserve
31.12.2020

Liste	Rang	Nom	Prénom	Type

Opérations de maintenance 2020
Anse de la Réserve

Semaine / date	Opération
08/01/2020	Portail ouest : panne fin de course HS, course grue en panne, treuil Bloqué
10/01/2020	Intervention sur la grue Somacovar
15/01/2020	Dépannage de la grue par [REDACTED]
18/01/2020	Panne portail est (en mode manuel)
21/01/2020	Intervention EGTP, travaux sur pannes A,B,E
22/01/2020	Contrôle quai ouest des bornes, intervention [REDACTED], pose ferme porte portillons EST et OUEST, Mouillage cassé, Bateau Elian N36 panne C
25/01/2020	Propreté du site
26/01/2020	Intervention [REDACTED], Réparation Appareillage électrique défectueux
29/01/2020	Propreté du site
05/02/2020	Intervention [REDACTED] mouillage cessés, Panne C n°11,13,15,31; Panne A n°40 et visite entre Panne C et D chaîne mère et mouillages
07/02/2020	Propreté du site
12/02/2020	[REDACTED] visite chaîne mère mouillages pannes B.C n°4, 6, 22, 38, 29 panne B et C 1 mouillage, visite quai EST(pole course UNM)
12/02/2020	Incident portail Est, Ouest, dépanneur prévenue
14/02/2020	Intervention portail, intervention Somacovar : réparation fin de course, vue liste APAVE
18/02/2020	SNEF : travaux de connexion éclairage sur le réseau du port
03/03/2020	Intervention [REDACTED] mouillage réparés : panne C n°17, QUAI est n°17, QUAI EST n°7, pose 3 échelles : 2 quai ouest et 1 quai est
04/03/2020	Pose des bornes électrique par EGTP électrique, Borne n°3 PANNE C, Borne n°8 Panne A
08/05/2020	Pose porte plexiglass accueil (covid19)
15/05/2020	Désherbage bosquet entre port et pole course
23/05/2020	Pose borne eau panne A
25/05/2020	Propreté du site, désherbage et rangement
27/05/2020	Entretien aire de grue, vérification des bers et graissage
27/05/2020	Pose brise vue conteneurs poubelles de allée acce au port, réparation 4 mouillages intervention [REDACTED] panne E
27/05/2020	Intervention [REDACTED] Entretien de la grue, changement d'apareillage électrique
28/05/2020	Demande devis [REDACTED] raccordement électrique borne panne A, propreté du site, pose distributeur papier et corbeille pavillon sanitaire, bâtiment du port, préparation travaux ferronnerie, intervention ferronnier, pose pare vue conteneurs poubelle
17/06/2020	Désherbage allée accès au port, nettoyage, remplacement conteneurs poubelles
16/07/2020	Intervention plongeur [REDACTED], mouillages cassé ; A10, B 41/DE 09 DE 10 DE 07
23/07/2020	[REDACTED] intervention bidon vide, Filtre huile, IEAF changement moteur portail EST, EGTP pose du borne ELEC panne A
30/07/2020	[REDACTED] intervention huile usagée, livraison de 5 conteneurs poubelles, control bornes électriques et eau pannes A B C D
25/08/2020	Propreté du site, evenement L30, Régate, relevé compteurs du 28/08/2020 GAZ, elec,EAU
01/09/2020	Intervention [REDACTED] changement clavier voilerie défectueux, Prépa régata SEMAC, propreté du site, Nettoyage conteneur poubelles
07/09/2020	intervention [REDACTED] chaîne couronnement QUAI EST, sélément organeaux, pose chaîne avec manille, prépa zone mini déchetterie aire de grue, propreté du site : terre plein, quai ouest, quai EST
16/09/2020	Intervention [REDACTED] : mouillage réparé 2-DE08,1-place scout, 1-DE 02, 1-Bout de panne de panne E
17/09/2020	1-C12, 1-C26, 1-B37, Contrôle chaîne mère entre quai ouest et panne A chaîne detendue à reprendre, Nettoyage du site contenues poubelles, control des quais et panne, problème de coupures sur plan d'eau lors de forte pluie
22/09/2020	RDV technicien visite portails devis, agencement vue ferronnier pied a mer, Travaux quai panne C, dallage cassées, passage tech, preparation poste arrivée eau panne C, RDV Cabus Roland, devis Karscher, consommable plomberie, pose arceau panne C poste eau, Propreté du site (conteneur déchets menagers), Evacuation bois aire de carénage, préparation zone mini dechetterie
06/10/2020	Démarrage chaudière, intervention [REDACTED] mise en route, control
07/10/2020	Réparation évacuation du siphon de sol cuisine restaurant local chaufferie, désherbage quai Rowing Club
13/10/2020	Nettoyage et desherbage pole J70, prépa accueil plongeurs nettoyage du port, préparation nettoyage quai Est et désherbage avec les scouts, mise à dispo sac-outil, nettoyage désherbage terre plein, Bâtiment du port
20/10/2020	Entretien Nettoyage du site, RDV VINCI facility demande devis entretien chaudière, control ber aire de grue + rangement, coupure électricité pannes A-B-C suite pluie, controle éclairage quai et pannes, nettoyage conteneur, ordures ménagères, approvisionnement du papier essui main des distributeur pavillon sanitaire
05/11/2020	Raccrochement eau panne C, propreté site, quai et terre plein, remorquage-morgan, Pose extincteur quai EST pavillon sanitaire, Dégat des eaux local chaudiere, Demande mise en route chaudiere, Contact groupe sedel 0678003151, vincifacilité 0625682908, Demande de devis contrat de maintenance, nettoyage local chaudière, coupure électrique plan d'eau port ouest problème récurrent en cas de pluie
09/11/2020	Propreté port Est, Evacuation des gravas, contrôle éclairage, suivi travaux mini déchetterie, propreté du site, nouvelle signalétique, Pose de panneaux (port du masque), portail et bâtiment
17/11/2020	Reunionmaitre de port, vus: [REDACTED], portail, mini-déchetterie, Entretien Grue, peinture travaux et traitement de la rouille, site: nettoyage terre-plein, conteneurs poubelle, intervention [REDACTED] huile de vidange, pot de peinture, achats consommable brico dépôt
24/11/2020	demande de devis [REDACTED], Separateur débourbeur, travaux : peinture grue, couronne de fleche, support échelles, fûte, pied de grue, intervention Siclé : contôle des extincteur du site, [REDACTED] : contrôle technique GRUE + intervention Settembre : Graissage treuil, réglage limiteur de charge, suivi travaux mini déchetterie, propreté du site
12/12/2020	Quai Est : contrôle fermeture portail, contrôle éclairage panne E, appareillage H.S "lunadare", propreté plan d'eau, intervention [REDACTED] : changement dijoncteur & TGBT resto UNM, Intervention Farina : bac à graisse, Propreté plan d'eau digue ouest, RDV Port propre ,TEP + STAFF CCI pour établir Besoin mini Déchetterie.

DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

URSSAF de Provence Alpes Côte d'Azur 20 Avenue Vïton 13299 MARSEILLE CEDEX 20	Cotisations Décembre 2020	79448723100019
--	-------------------------------------	----------------

Code et libellé de la cotisation	Qualifiant d'assiette	Taux de cotisation	Montant d'assiette	Montant de cotisation	INSEE commune
100 - RG CAS GENERAL	Autre assiette	2.90	3 883.00	113.00	
100 - RG CAS GENERAL	Autre assiette	13.05	3 883.00	507.00	
100 - RG CAS GENERAL	Assiette plafonnée	15.45	3 883.00	600.00	
027 - CONTRIBUTION AU DIALOGUE SOCIAL	Autre assiette	0.02	3 883.00	1.00	
260 - CSG CRDS REGIME GENERAL	Autre assiette	9.70	3 859.00	374.00	
332 - FNAL PLAFONNE	Assiette plafonnée	0.10	3 883.00	4.00	
668 - REDUCTION GENERALE ETENDUE U2	Assiette plafonnée	100.00		- 238.00	
772 - CONTRIBUTIONS ASSURANCE CHOMAGE U2	Autre assiette	4.05	3 883.00	157.00	
937 - COTISATIONS AGS CAS GENERAL U2	Autre assiette	0.15	3 883.00	6.00	
Total des cotisations :				1 524.00	

AG2R Retraite Arrco (groupé) 37 boulevard Brune 75680 PARIS CEDEX 14	Cotisations Décembre 2020	77568291700015
---	-------------------------------------	----------------

Libellé de la cotisation	Cotisation
Cotisations ARRCO	334.19
Total :	334.19

VIASANTE Mutuelle 29 place Francheville Service Marketing 24020 PERIGUEUX Cedex	Cotisations Décembre 2020	777927120
---	-------------------------------------	-----------

Référence du contrat de prévoyance	Cotisation
C0000417406 / NC1 / FSPRO2B	37.26
Total :	37.26

AG2R Réunica Prévoyance (ex AG2R Prévoyance) 104- 110 Boulevard Haussmann 75008 PARIS	Cotisations Décembre 2020	P0942
--	-------------------------------------	-------

Référence du contrat de prévoyance	Cotisation
842021933	51.80
Total :	51.80

DGFIP Prélèvement à la source	Impôts sur les revenus Décembre 2020	DGFIP
--------------------------------------	--	-------

Référence bancaire	Montant déclaré
- FR7614607000506942178759427 CCBPFRPPMAR	73.45
Total :	73.45

Total des cotisations déclarées : 2 020.70

DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

Liste des règlements effectués par nos soins, pour un montant de 2 042.97 euros

BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE
AG GDES ENTREPRISES

Règlement effectué par nos soins

FR7614607000506942178759427
CCBPFPPMAR

Nom de l'organisme	Identifiant de l'organisme	Date début de rattachement	Date fin de rattachement	Détail du règlement
URSSAF de Provence Alpes Côte d'Azur	79448723100019	01/12/2020	31/12/2020	1 524.00
AG2R	77568291700015	01/12/2020	31/12/2020	334.19
VIASANTE Mutuelle	777927120	01/10/2020	31/12/2020	111.78
DGFIP Prélèvement à la source	DGFIP	01/12/2020	31/12/2020	73.00
Total du prélèvement :				2 042.97

Liste des règlements à effectuer par vos soins, pour un montant de 177.90 euros

AG2R Réunica Prévoyance (ex AG2R Prévoyance)

104- 110 Boulevard Haussmann
75008 PARIS

Règlement à effectuer par vos soins

177.90

Date début de rattachement	Date fin de rattachement	Détail du règlement
01/10/2020	31/12/2020	177.90
Total à payer :		177.90

Total des paiements :

2 220.87

COUPON D'IDENTIFICATION DU PAIEMENT

(à joindre à votre paiement si vous n'utilisez pas le télépaiement)

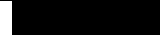
Etablissement
SIRET : 84202193300010 ANSE DE LA RESERVE PALAIS DE LA BOURSE 13001 MARSEILLE
N° interne : 842021933

Organisme
AG2R Réunica Prévoyance (ex AG2R Prévoyance) 104- 110 Boulevard Haussmann 75008 PARIS

- > **Si vous payez par chèque :** joignez ce bordereau et le coupon retour qui vous a été adressé à votre paiement et envoyez le tout à l'organisme indiqué ci-dessus.
- > **Si vous payez par virement :** reportez la référence sociale indiquée ci-dessous sur votre paiement.

Référence paiement	Date début de rattachement	Date fin de rattachement	Détail du règlement
84202193300010-2020T04/842021933	01/10/2020	31/12/2020	177.90

Total à payer :



Société ANSE DE LA RESERVE
PALAIS DE LA BOURSE

13001 MARSEILLE



COMPTES ANNUELS

ORIGA GROUP
45 COURS GOUFFE
13006 MARSEILLE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 16	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	9 304	6 474	2 830	5 931	3 101	52.28
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	387 806	68 867	318 939	204 373	114 566	56.06
	Installations techniques, matériel et outillage	18 393	6 446	11 947	15 747	3 801	24.14
	Autres immobilisations corporelles	22 510	8 582	13 928	12 425	1 503	12.10
	Immobilisations en cours	142 986		142 986	11 608	131 378	NS
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	153		153		153		
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	Total II	581 152	90 369	490 783	250 085	240 699	96.25
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 472		2 472	3 591	1 119	31.16
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	94 821	2 352	92 468	151 146	58 677	38.82
	Autres créances	125 467		125 467	80 177	45 291	56.49
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	15 780		15 780	84 916	69 136	81.42	
Charges constatées d'avance (3)	21		21	3 807	3 786	99.45	
	Total III	238 561	2 352	236 209	323 636	87 427	27.01
Comptes de	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	819 713	92 721	726 992	573 720	153 272	26.72

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2020 12	31/12/2019 16	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	100 000	100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
Autres réserves					
Report à nouveau	41 398		41 398		
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	27 363	41 398	14 035	33.90	
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	31 239	58 602	27 363	46.69	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	102 134		102 134	
	Emprunts et dettes financières diverses	235 342	228 351	6 992	3.06
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	202 829	201 279	1 551	0.77	
Dettes fiscales et sociales	123 012	79 403	43 609	54.92	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	32 436	4 620	27 816	602.07	
Autres dettes		1 465	1 465	100.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	695 753	515 118	180 635	35.07
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	726 992	573 720	153 272	26.72	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

695 753

515 118

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 16	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	379 219		379 219	551 355	172 137	31.22
Chiffre d'affaires NET	379 219		379 219	551 355	172 137	31.22
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			4 056	20 000	24 056	120.28
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 899		1 899	
Autres produits			0		0	
Total des Produits d'exploitation (I)					377 062	(1) D 571.355 n t p r o d u i t s a f f é e n t s à 2 1 9 7
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements					57	1.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *					175 407	295
Impôts, taxes et versements assimilés					94 855	984
Salaires et traitements					47 806	107
Charges sociales					11 445	685
Dotations aux amortissements et dépréciations						65
Sur immobilisations : dotations aux amortissements					41 691	365
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						21
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					2 054	870
Dotations aux provisions						n t é
Autres charges					6	49
Total des Charges d'exploitation (II)					373 322	095
1 - Résultat d'exploitation (I-II)					3 740	2.197
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						16
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						542
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						312

COMPTE DE RESULTAT

	194 293-	34.01-
	43-	43.38-
120 577-		40.74-
12 830-		11.91-
17 558-		26.86-
10 425-		47.67-
	7 404-	15.08-
	143-	6.51-
	9-	60.42-
168 990-		31.16-
25 303-		87.12-

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 16	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	6 842	6 642	199	3.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	6 842	6 642	199	3.00
2. Résultat financier (V-VI)	6 842	6 642	199	3.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 101	22 401	25 502	113.84
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 239		15 239	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	15 239		15 239	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	39 500	61 274	21 774	35.54
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 525	2 525	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	39 500	63 799	24 299	38.09
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	24 262	63 799	39 537	61.97
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	392 300	571 355	179 055	31.34
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	419 663	612 753	193 090	31.51
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	27 363	41 398	14 035	33.90

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Société ANSE DE LA RESERVE

PALAIS DE LA BOURSE

13001 MARSEILLE

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

ORIGA GROUP

45 COURS GOUFFE

13006 MARSEILLE

0491137000

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Détail des produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

A la date d'arrêté des comptes, l'épidémie de coronavirus Covid-19 a eu les incidences suivantes sur l'exercice :

- Diminution du chiffre d'affaires liés à la location d'espaces pour 40 600 €
- Des charges exceptionnelles d'un montant de 39 500 € concernant des charges imprévisibles engagées pour palier au retard de travaux liées à la CRISE du COVID

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 304		
TOTAL			
Installations générales agencements aménagements des constructions	242 320		145 486
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	18 393		
Installations générales agencements aménagements divers	13 419		
Matériel de transport	2 388		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 333		5 370
Immobilisations corporelles en cours	11 608		131 378
TOTAL	289 461		282 235
Autres titres immobilisés			153
TOTAL			153
TOTAL GENERAL	298 765		282 387

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			9 304	9 304
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements constr.			387 806	387 806
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			18 393	18 393
Installations générales agencements aménagements divers			13 419	13 419
Matériel de transport			2 388	2 388
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 703	6 703
Immobilisations corporelles en cours			142 986	142 986
TOTAL			571 695	571 695
Autres titres immobilisés			153	153
TOTAL			153	153
TOTAL GENERAL			581 152	581 152

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 373	3 101		6 474
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements constr.	37 947	30 920		68 867
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 645	3 801		6 446
Installations générales agencements aménagements divers	3 633	2 558		6 191
Matériel de transport	809	360		1 169
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	273	949		1 221
TOTAL	45 307	38 588		83 895
TOTAL GENERAL	48 680	41 689		90 369

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	3 101				
TOTAL					
Instal.générales agenc.aménag.constr.	30 920				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 801				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 558				
Matériel de transport	360				
Matériel de bureau informatique mobilier	949				
TOTAL	38 588				
TOTAL GENERAL	41 689				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 197	155			2 352
TOTAL	2 197	155			2 352
TOTAL GENERAL	2 197	155			2 352
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 054	1 899		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	2 823	2 823	
Autres créances clients	91 998	91 998	
Personnel et comptes rattachés	3	3	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	967	967	
Taxe sur la valeur ajoutée	100 840	100 840	
Divers état et autres collectivités publiques	23 659	23 659	
Charges constatées d'avance	21	21	
TOTAL	220 309	220 309	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	102 134	102 134		
Emprunts et dettes financières divers	450	450		
Fournisseurs et comptes rattachés	202 829	202 829		
Personnel et comptes rattachés	5 510	5 510		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 866	5 866		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 874	14 874		
Autres impôts taxes et assimilés	96 762	96 762		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	32 436	32 436		
Groupe et associés	234 892	234 892		
TOTAL	695 753	695 753		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	150			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 415
Autres créances	23 659
Total	29 074

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des produits à recevoir

	Montant
Facture à établir	5 415
Solde subvention Agence de l'Eau 2019	3 420
Subvention Region PACA 2019	5 000
Subvention REGION PACA 2020	5 080
Subvention DREAL 2020	5 080
Subvention ADEME 2020	5 079
Total	29 074

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 146
Dettes fiscales et sociales	103 973
Total	213 120

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	109 146
Provision pour congés payés	5 510
Charges sociales sur provision pour congés payés	1 775
Provision taxes foncières 2020	17 702
Provision redevance collecte	1 295
Taxe foncière plan d'eau 2020	40 023
Taxe part fixe plan d'eau 2020	37 152
Taxe apprentissage 2020	268
Contribution formation continue 2020	249
Total	213 120

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	21
Total	21

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Subvention investissement	15 239	777000
Total	15 239	
Charges exceptionnelles		
- Charges expc. liées au retard de travaux	39 500	67180000
Total	39 500	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Néant

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 16	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	2 830	5 931	3 101	52.28
20510000 Logiciels	9 304	9 304		
28051000 Amort. Logiciels	6 474	3 373	3 101	91.94
CONSTRUCTIONS	318 939	204 373	114 566	56.06
21350000 Inst. Amén. Agenc. Construct.	387 806	242 320	145 486	60.04
28135000 Amort. Inst. Am. Agenc. Cons.	68 867	37 947	30 920	81.48
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	11 947	15 747	3 801	24.14
21540000 Matériel industriel	18 393	18 393		
28154000 Amort. matériel industriel	6 446	2 645	3 801	143.67
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 928	12 425	1 503	12.10
21810000 Inst. Agenc. Amén.-Sol Autrui	13 419	13 419		
21820000 Matériel de transport	2 388	2 388		
21830000 Mat. de bureau et informatique	6 703	1 333	5 370	402.97
28181000 Amort. Inst. Am. Agenc. Divers	6 191	3 633	2 558	70.41
28182000 Amort. matériel de Transport	1 169	809	360	44.48
28183000 Amort. Mat. Bureau et Inform.	1 221	273	949	348.11
IMMOBILISATIONS EN COURS	142 986	11 608	131 378	NS
23135000 Agenc. Aménag. Constructions	142 986	11 608	131 378	NS
AUTRES TITRES IMMOBILISES	153		153	
27100000 Titres immobilisés	153		153	
Total II	490 783	250 085	240 699	96.25
AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES	2 472	3 591	1 119	31.16
40910000 FRS - Av. Acptes Commandes	2 472	3 591	1 119	31.16
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	92 468	151 146	58 677	38.82
41100000 Clients	86 583	104 875	18 292	17.44
41600000 Clients douteux - B&S	2 823	2 636	186	7.06
41810000 Clients - Factures à établir	5 415	45 831	40 416	88.18
49160000 Prov. dép. Comptes clients	2 352	2 197	155	7.06
AUTRES CREANCES	125 467	80 177	45 291	56.49
42100000 Personnel - Remunerations dues	3		3	
43730000 Caisse de retraite Cadres	967		967	
44100000 Subvention à recevoir	8 420	20 000	11 580	57.90
44110000 Sub. équipement à recevoir	15 239		15 239	
44562000 TVA déductible sur immo.	17 950	3 026	14 924	493.21
44566000 TVA déduct. biens & services	16 915	997	15 918	NS
44567000 Crédit de TVA à reporter	49 070	18 070	31 000	171.56
44586000 TVA factures non parvenues	16 905	38 083	21 179	55.61
DISPONIBILITES		5	0	aisse
51210100 B.P.MEDITERRANEE (ANSE)		3	0	
51220000 BPMED LIVRET (ANSE)		1	0	
		0	0	
			C	

DETAIL BILAN ACTIF

15 780	84 916	69
15 457	84 552	136-
10		81.42
314	364	-
		69
		095-
		81.72
		-
		1
		0
		51
		-
		13
		.9
		0-

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 16	Euros	%
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	21	3 807	3 786	99.45
48600000 Charges constatées d'avance	21	3 807	3 786	99.45
Total III	236 209	323 636	87 427	27.01
TOTAL GENERAL	726 992	573 720	153 272	26.72

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	16	Euros	%
CAPITAL	100 000		100 000			
10100000 Capital	100 000		100 000			
REPORT A NOUVEAU	41 398				41 398	
11900000 RAN (Solde débiteur)	41 398				41 398	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	27 363		41 398		14 035	33.90
Total I	31 239		58 602		27 363	46.69
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	102 134				102 134	
51210800 CREDIT COOPERATIF (ANSE)	102 134				102 134	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	235 342		228 351		6 992	3.06
16510000 Dépôts	450		300		150	50.00
45510000 ASSOCIES - CCIMP	234 892		228 051		6 842	3.00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	202 829		201 279		1 551	0.77
40100000 Fournisseurs	93 683		19 146		74 537	389.31
40810000 FRS BIENS SCES - FNP	109 146		182 133		72 986	40.07
DETTES FISCALES ET SOCIALES	123 012		79 403		43 609	54.92
42820000 Dettes prov. Congés à payer	5 510		3 372		2 137	63.38
43100000 Sécurité sociale	1 523		1 435		88	6.15
43720000 Caisse de retraite	334		821		487	59.31
43732000 Caisse de retraite Cadres prev	1 523				1 523	
43733000 VIASANTE Mutuelle	710				710	
43820000 Charges soc. s/Congés à payer	1 775		1 039		736	70.84
44210000 Etat Impots - Prélèv.Source	74		96		23	23.53
44571000 TVA collectée	14 874		17 879		3 004	16.80
44587000 TVA sur factures à établir			6 492		6 492	100.00
44860000 Etat - Autres charges à payer	96 172		48 000		48 172	100.36
44862000 Etat - Autres CAP - TAXE APPR.	268				268	
44863000 Etat - Autres CAP - FC	249		269		20	7.38
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	32 436		4 620		27 816	602.07
40410000 FRS - Immobilisations	32 436		4 620		27 816	602.07
AUTRES DETTES			1 465		1 465	100.00
41980000 Clients - Avoirs à établir			1 465		1 465	100.00
Total IV	695 753		515 118		180 635	35.07
TOTAL GENERAL	726 992		573 720		153 272	26.72

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 16	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	379 219	551 355	172 137-	31.22-
70620000 Redevance Amarrage Annuel	250 407	327 949	77 541-	23.64-
70680000 Autres Prestations	72 014	86 971	14 957-	17.20-
70683000 Loc.Immob-SB Non Commerciale	11 487	15 297	3 810-	24.91-
70683100 Loc.Immob- Restaurant Act. Com	19 810	57 479	37 669-	65.53-
70683200 Loc.Immob- Restaurant AC et NC		16 632	16 632-	100.00-
70683300 Loc.Immob- Assoc. SB -ANC	11 939	15 951	4 012-	25.15-
70683400 Loc.Immob- Assoc. SNB -ANC	3 671	4 900	1 229-	25.09-
70888000 Autres remboursements de frais	9 890	26 176	16 285-	62.22-
 Chiffre d'affaires NET	 379 219	 551 355	 172 137-	 31.22-
 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	 4 056-	 20 000	 24 056-	 120.28-
74000000 Subv. exploitation	4 056-	20 000	24 056-	120.28-
 REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	 1 899		 1 899	
78174000 Rep. prov. dépréc. créances	1 899		1 899	
 AUTRES PRODUITS	 0		 0	
75800000 Prods divers gestion courante	0		0	
 Total des Produits d'exploitation	 377 062	 571 355	 194 293-	 34.01-
 ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	 57	 100	 43-	 43.38-
60211000 Carburants, lubrifiants	57	100	43-	43.38-
 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	 175 407	 295 984	 120 577-	 40.74-
60611000 Eau	4 744	2 420	2 324	96.04
60612000 Electricité	631	25 303	24 672-	97.50-
60630000 Four. entret. et petit équipt	2 820	7 532	4 712-	62.56-
60641000 Fournitures de bureau	1 392	1 790	398-	22.25-
60680000 Autres matières et fournitures		1 436	1 436-	100.00-
61354000 Location matériel de transport		418	418-	100.00-
61358000 Autres locations mobilières	4 723	42 246	37 522-	88.82-
61520000 Entretien réparat. biens immo.	10 804	4 795	6 009	125.33
61521000 Nettoyage des locaux	8 384	7 886	498	6.31
61522000 Intervention scaphandriers	5 003		5 003	
61562000 Maintenance biens immobiliers	5 970	1 761	4 209	238.94
61610000 Assurance multirisques	7 775	2 840	4 935	173.74
61810000 Documentation généré. & techn.		700	700-	100.00-
62260000 Honoraires	43 180	76 441	33 261-	43.51-
62270000 Frais d'actes et contentieux	28	202	174-	86.11-
62310000 Annonces et insertions		235	235-	100.00-
62320000 Publicité	12 993	2 377	10 616	446.53
62330000 Evènements		7 208	7 208-	100.00-
62360000 Catalogues et imprimés	150	913	763-	83.56-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 16	Ecart N / N-1 Euros %	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	94 855	107 685	12 830-	11.91-
63120000 Taxe d'apprentissage	311		311	
63130000 Particip. Formation continue		114	114-	100.00-
63330000 Particip. Employeur FPC	249	361	112-	31.04-
63511000 CET (CVAE et CFE)	214		214	
63512000 Taxes foncières	61 827	64 835	3 008-	4.64-
63513000 Autres impôts locaux	32 255	42 375	10 120-	23.88-
SALAIRES ET TRAITEMENTS	47 806	65 365	17 558-	26.86-
64110000 Salaires et appointements	45 239	65 601	20 362-	31.04-
64120000 Congés payés	2 137	236-	2 373	NS
64140000 Indemnités et avantages divers	431		431	
CHARGES SOCIALES	11 445	21 870	10 425-	47.67-
64511000 Cotisations URSSAF	7 044	15 021	7 977-	53.11-
64530000 Cotisations caisses retraites	2 417	3 581	1 164-	32.51-
64532000 Cotisat.caiss.retraites prevo	324	438	113-	25.92-
64533000 Cotisations VIASANTE Mutuelle	224	299	76-	25.27-
64540000 Cotisations ASSEDIC		2 755	2 755-	100.00-
64712000 Prestations directes	180	228	48-	20.97-
64750000 Médecine du travail, pharmacie	220	316	96-	30.28-
64820000 Provisions pour congés payés	736	768-	1 504	195.91
64880000 Autres charges de personnel	300		300	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	41 691	49 095	7 404-	15.08-
68111000 Dot. amort. Immob. Incorpo.	3 101	3 373	272-	8.06-
68112000 Dot. amort. Immob. Corporelles	38 590	45 722	7 132-	15.60-
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	2 054	2 197	143-	6.51-
68174000 Dot. prov. dépréc. Créances	2 054	2 197	143-	6.51-
AUTRES CHARGES	6	16	9-	60.42-
65880000 Autres charges gest. courante	6	16	9-	60.42-
Total des Charges d'exploitation	373 322	542 312	168 990-	31.16-
Résultat d'exploitation	3 740	29 043	25 303-	87.12-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	6 842	6 642	199	3.00
66110000 Intérêts emprunts et dettes	6 842	6 642	199	3.00
Total des Charges financières	6 842	6 642	199	3.00
Résultat financier	6 842-	6 642-	199-	3.00-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 16	Euros	%
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION 67180000 Aut.Charg.except.s/oper.gest.	39 500	61 274	21 774	35.54
	39 500	61 274	21 774	35.54
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL 67520000 VNC Cession Immo. Corporelles		2 525	2 525	100.00
		2 525	2 525	100.00
Total des Charges exceptionnelles	39 500	63 799	24 299	38.09
Résultat exceptionnel	24 262	63 799	39 537	61.97
Total des produits	392 300	571 355	179 055	31.34
Total des charges	419 663	612 753	193 090	31.51
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	27 363	41 398	14 035	33.90

KPMGAudit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

AnseGe la Réserve S.A.S.U.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
Anse de la Réserve S.A.S.U.
Palais de la Bourse - 13001 Marseille
Ce rapport contient 17 pages
Référence : GM-212-495

KPMGS.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International United, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance
inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30060101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes

Siège social :
KPMGS.A.
Tour Equo
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 69202
TTS 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne

Reçu au Contrôle de légalité le 11 mai 2022



KPMGAudit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Anse de la Réserve S.A.S.U.

Siège social : Palais de la Bourse - 13001 Marseille
Capital social : €. 100.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'attention de l'Associé unique de la société Anse de la Réserve S.A.S.U.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Anse de la Réserve S.A.S.U. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 21 juin 2021

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Georges Maregiano
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 16	Ecart N/N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations la valeur	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	9 304	6 474	2 830	5 931	3 101	52.28
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	387 806	68 867	318 939	204 373	114 566	56.06
	Installations techniques, matériel et outillage	18 393	6 446	11 947	15 747	3 801	24.14
	Autres immobilisations corporelles	22 510	8 582	13 928	12 425	1 503	12.10
	Immobilisations en cours	142 986		142 986	116 088	131 378	N3
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	153		153		1.53	
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	581152	90 369	490,783	250 085	240 699	96.25
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 472		2 472	3 591	1 119	31.16
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	99 770	2 352	97 418	151 146	53 728	35.55
	Autres créances	130 723		130 723	80 177	50 547	63.04
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	15 780		15 780	84 916	69 136	81.42
	Charges constatées d'avance (3)	21		21	3 807	3 786	99.45
	Total ID	248 766	2 352	246 414	323 636	77 222	23.86
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+m+IV+V+VI)	829 918	92 721	737 197	573 720	163 477	28.49

(1) Dont droit au bail
(2) Dont au moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1	
				Euros	%
	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000	100 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	41 398		41 398	
(..)	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	27 363	41 398	14 035	3 .90
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total	31239	58 602	ZI 363	46.69-
111 121	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total li				
fl.2 ...	Provisions pour risques Provisions pour charges				
8:	Totalm				
fl.2 ...	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	102 134		102 134	
	Emprunts et dettes financières diverses	235 342	228 351	6 992	3.06
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	208 085	201279	6 806	3.38
	Dettes fiscales et sociales	123 012	79 403	43 609	54.92
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	32 436	4 620	27 816	602.07
	Autres dettes	4 949	1465	3 484	237.72
-a 0:s 1 05 g, (..)	Produits constatés d'avance (1) Total IV				
		705 958	515 118	190 840	37.05
	Ecart de conversion passif M				
	TOTAL GÉNÉ:QAL (I+D+m+IV+V)	737 157	573 720	163 477	28.49

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

705 958

515118

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020			Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1	
	France	Emontation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	379 219		379 219	551355	172 137	31.22
Chiffre d'affaires NET	379 219		379 219	551355	172 137	31.22
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			4 056	20 000	24 056	120.28
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 899		1 899	
Autres produits			0		0	
Total des Produits d'exploitation (1)			377 062	571355	194 293	34.01
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			57	100	43	43.38
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			175 437	295 984	120 577	40.74
Impôts, taxes et versements assimilés			94 855	107 685	12 830	11.91
Salaires et traitements			47 806	65 365	17 558	26.86
Charges sociales			11 445	21 870	10 425	47.67
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			41 691	49 095	7 404	15.08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 054	2 197	143	6.51
Dotations aux provisions						
Autres charges			6	16	9	60.42
Total des Charges d'exploitation (II)			373 322	542 312	168 990	31.16
1 - Résultat d'exploitation (1-11)			3 740	29 043	25 303	-12
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 16	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	6 842	6 642	199	3.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	6 842	6 642	199	3.00
2. Résultat financier (V-VI)	6 842	6 642	199	3.00
3. Résultat courant avant imp&ts (1-II+m-IV+V-VI)	3 101	22 401	25 502	113.84
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 239		15 239	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	15 239		15 239	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	39 500	61 274	21 774	35.54
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 525	2 525	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	39 500	63 799	24 299	38.09
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	24 262	63 799	39 537	61.97
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+m+V+VII)	392 300	571 355	179 055	31.34
Total des charges (D+IV+VI+vm+IX+X)	419 663	612 753	193 090	31.51
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	27 363	41 398	14 035	33.90

• Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises lites

(4) Dont intérêts concernant les entreprises lites

Société ANSE DE LA RESERVE

PALAIS DE LA BOURSE

13001 MARSEILLE

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

ORIGA GROUP

45 COURS GOUFFE

13006 MARSEILLE

049//37000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

A la date d'arrêté des comptes, l'épidémie de coronavirus Covid-19 a eu les incidences suivantes sur l'exercice :

Diminution du chiffre d'affaires liés à la location d'espaces pour 40 600 €

Des charges exceptionnelles d'un montant de 39 500 € concernant des charges imprévisibles engagées pour palier au retard de travaux liées à la CRISE du COVID

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acaquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 304		
TOTAL	9 304		
Installations générales agencements aménagements des constructions	242 320		145 486
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	18 393		
Installations générales agencements aménagements divers	13 419		
Matériel de transport	2 388		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 333		5 370
Immobilisations comorelles en cours	11 608		131 378
TOTAL	289 461		282 235
Autres titres immobilisés			153
TOTAL			153
TOTAL GENERAL	298 765		282 387

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 304	9 304
Installations générales agencements aménagements constr.			387 806	387 806
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			18 393	18 393
Installations générales agencements aménagements divers			13 419	13 419
Matériel de transport			2 388	2 388
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 703	6 703
Immobilisations corporelles en cours			142 986	142 986
TOTAL			571 695	571 695
Autres titres immobilisés			153	153
TOTAL			153	153
TOTAL GENERAL			581 152	581 152

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 373	3 101		6 474
Installations générales agencements aménagements constr.	37 947	30 920		68 867
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 645	3 801		6 446
Installations générales agencements aménagements divers	3 633	2 558		6 191
Matériel de transport	809	360		1 169
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	273	949		1 221
TOTAL	45 307	38 588		83 895
TOTAL GENERAL	48 680	41 689		90 369

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 101				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	30 920				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 801				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 558				
Matériel de transport	360				
Matériel de bureau informatique mobilier	949				
TOTAL	38 588				
TOTAL GENERAL	41 689				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 197	2 054		1 899	2 352
TOTAL	2 197	2 054		1 899	2 352
TOTAL GENERAL	2 197	2 054		1 899	2 352
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 054	1 899		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	2 823	2 823	
Autres créances clients	96 947	96 947	
Personnel et comptes rattachés	3	3	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	967	967	
Taxe sur la valeur ajoutée	100 840	100 840	
Divers état et autres collectivités publiques	23 659	23 659	
Débiteurs divers	5 256	5 256	
Char es constatées d'avance	21	21	
TOTAL	230 514	230 514	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	102 134	102 134		
Emprunts et dettes financières divers	450	450		
Fournisseurs et comptes rattachés	208 085	208 085		
Personnel et comptes rattachés	5 510	5 510		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 866	5 866		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 874	14 874		
Autres impôts taxes et assimilés	96 762	96 762		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	32 436	32 436		
Groupe et associés	234 892	234 892		
Autres dettes	4 949	4 949		
TOTAL	705 958	705 958		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	150			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Caté orie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	Sà10ans
Matériels et outillages	Linéaire	Sà10ans
Matériel de transport	Linéaire	4à5ans
Matériel de bureau	Linéaire	Sà10ans
Mobilier	Linéaire	Sà10ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 415
Autres créances	23 659
Total	29 074

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des produits à recevoir

	Montant
Facture à établir	5 415
Solde subvention Agence de l'Eau 2019	3 420
Subvention Region PACA 2019	5 000
Subvention REGION PACA 2020	5 080
Subvention DREAL 2020	5 080
Subvention ADEME 2020	5 079
Total	29 074

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 146
Dettes fiscales et sociales	103 973
Total	213 120

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	109 146
Provision pour congés payés	5 510
Charges sociales sur provision pour congés payés	1 775
Provision taxes foncières 2020	17 702
Provision redevance collecte	1 295
Taxe foncière plan d'eau 2020	40 023
Taxe part fixe plan d'eau 2020	37 152
Taxe apprentissage 2020	268
Contribution formation continue 2020	249
Total	213 120

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	21
Total	21

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Subvention investissement	15 239	777000
Total	15 239	
Charges exceptionnelles		
- Charges exp. liées au retard de travaux	39 500	67180000
Total	39 500	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Néant

Société: 034 ANSE DE LA RESERVE-SASU Devise : EUR		Solde au 31/12/2019		Mvts du 01/01/2020 au 31/12/2020		Solde au 31/12/2020	
Législation : FRA France							
N° compte	Intitulé compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
101000	Capital		100 000,00				100 000,00
119000	RAN (Solde débiteur)			41 398,00		41 398,00	
129000	Résultat - perte	41 397,65			41 397,65		
165100	Dépôts		300,00		150,00		450,00
205100	Logiciels	9 304,00				9 304,00	
213500	Inst. Amén. Agenc. Construct.	242 320,07		155 460,06	9 973,81	387 806,32	
215400	Matériel industriel	18 392,87				18 392,87	
218100	Inst. Agenc. Amén.-Sol Autrui	13 418,77				13 418,77	
218200	Matériel de transport	2 388,41				2 388,41	
218300	Mat. de bureau et informatique	1 332,60		5 370,00		6 702,60	
231350	Agenc. Aménag. Constructions	11 608,00		301 243,73	169 865,31	142 986,42	
231830	Matériel Bureau Informatique			5 370,00	5 370,00		
271000	Titres immobilisés			152,50		152,50	
280510	Amort .Logiciels		3 372,89		3 101,02		6 473,91
281350	Amort. Inst. Am. Agenc. Cons .		37 947,01	2,73	30 922,70		68 866,98
281540	Amort. matériel industriel		2 645,43		3 800,76		6 446,19
281810	Amort . Inst. Am. Agenc. Divers		3 632,80		2 557,95		6 190,75
281820	Amort . matériel de Transport		809,34		360,00		1 169,34
281830	Amort. Mat. Bureau et Inform.		272,58		948,88		1 221,46
401100	FRS - Biens et services		19 145,88	418 699,08	493 235,98		93 682,78
401300	FRS - Impôts et taxes			160 561,94	160 561,94		
404100	FRS - Immobilisations		4 620,00	349 331,16	377 147,02		32 435,86
408100	FRS BIENS SCES - FNP		182 132,67	231 030,15	158 043,80		109 146,32
409100	FRS - Av. Acptes Commandes	3 590,57		16 619,56	17 738,37	2 471,76	
411000	Clients - Biens & Sces	104 875,04		570 134,52	588 426,54	86 583,02	
416000	Clients douteux - B&S	2 636,48		2 464,86	2 278,83	2 822,51	
418100	Clients - Factures à établir	45 831,05		16 397,50	56 813,50	5 415,05	
419800	Clients - Avoirs à établir		1 465,42	1 465,42			
421000	Personnel - Remunerations dues			40 735,23	40 732,67	2,56	

Société: 034 ANSE DE LA RESERVE-SASU Devise : EUR		Solde au 31/12/2019		Mvts du 01/01/2020 au 31/12/2020		Solde au 31/12/2020	
Législation : FRA France							
N° compte	Intitulé compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
428200	Dettes prov. Congés à payer		3 372,31	8 559,63	10 697,05		5 509,73
428700	Activité Partielle			3 738,58	3 738,58		
431000	Sécurité sociale		1 435,00	19 229,00	19 317,28		1 523,28
437200	Caisse de retraite		821,40	1 877,84	1 390,64		334,20
437300	Caisse de retraite Cadres			5 197,60	4 230,82	966,78	
437320	Caisse de retraite Cadres prev				1 523,36		1 523,36
437330	VIASANTE Mutuelle			633,42	1 343,50		710,08
437800	Autres organismes sociaux			43,00	43,00		
438200	Charges soc. s/Congés à payer		1 039,17	2 666,18	3 402,33		1 775,32
441000	Subvention à recevoir	20 000,00			11 580,00	8 420,00	
441100	Sub. équipement à recevoir			15 238,50		15 238,50	
442100	Etat Impots - Prélèv.Source		96,44	934,44	911,75		73,75
445510	TVA à décaisser			44 898,00	44 898,00		
445620	TVA déductible sur immo.	3 025,92		53 742,73	38 818,45	17 950,20	
445660	TVA déduct. biens & services	997,34		86 499,68	70 582,15	16 914,87	
445670	Crédit de TVA à reporter	18 070,00		160 820,00	129 820,00	49 070,00	
445710	TVA collectée		17 878,58	99 707,39	96 703,22		14 874,41
445860	TVA factures non parvenues	38 083,31		28 374,59	49 553,32	16 904,58	
445870	TVA sur factures à établir		6 491,76	6 973,90	482,14		
448600	Etat - Autres charges à payer		48 000,00	85 594,14	133 765,92		96171,78
448620	Etat - Autres CAP - TAXE APPR.			40,01	307,64		267,63
448630	Etat - Autres CAP - FC		268,61	268,61	248,80		248,80
455100	ASSOCIES - CCIMP		228 050,77	3 420,76	10 262,28		234 892,29
471000	Compte d'attente			2 684,79	2 684,79		
486000	Charges constatées d'avance	3 806,63		796,91	4 582,54	21,00	
487000	Produits constatés d'avance			147 700,30	147 700,30		
491600	Prov. dép. Comptes clients		2 197,07	1 899,03	2 054,05		2 352,09
512101	B.P.MEDITERRANEE(ANSE)	84 552,06		530 881,55	599 976,90	15 456,71	
512102	B.P.MEDITERRANEE(CCI PERFORM)			339,19	339,19		
512108	CREDIT COOPERATIF (ANSE)			225,00	102 358,50		102 133,50

Société: 034 ANSE DE LA RESERVE-SASU Devise : EUR		Solde au 31/12/2019		Mvts du 01/01/2020 au 31/12/2020		Solde au 31/12/2020	
Législation : FRA France							
N° compte	Intitulé compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
512200	BP MED LIVRET (ANSE)			10,00		10,00	
531000	Caisse	364,36		900,00	950,64	313,72	
580000	Virements internes			1110,00	1110,00		
602110	Carburants, lubrifiants			56,64		56,64	
606110	Eau			10 290,60	5 546,61	4 743,99	
606120	Electricité			36 087,80	35 456,36	631,44	
606300	Four. entret. et petit équipt			2 962,72	142,50	2 820,22	
606410	Fournitures de bureau			1 391,81		1 391,81	
606800	Autres matières et fournitures			96,64	96,64		
611400	Gardiennage et Sécurité			3211,50	3211,50		
613580	Autres locations mobilières			5 638,33	915,00	4 723,33	
615200	Entretien réparat. biens immo.			58 277,16	47 473,31	10 803,85	
615210	Nettoyage des locaux			11 497,93	3 114,03	8 383,90	
615220	Intervention scaphandriers			6 982,45	1 979,10	5 003,35	
615620	Maintenance biens immobiliers			5 970,10		5 970,10	
616100	Assurance multirisques			7 775,00		7 775,00	
622600	Honoraires			153 398,13	110 218,24	43 179,89	
622700	Frais d'actes et contentieux			28,09		28,09	
623200	Publicité			12 993,10		12 993,10	
623600	Catlogues et imprimés			150,00		150,00	
623800	Parrainage			89 500,00	49 833,33	39 666,67	
626100	Frais postaux			2 320,07	41,60	2 278,47	
626210	Frais télécom. téléphone			273,00	21,00	252,00	
626250	Frais télécom. Internet			1 135,39	274,02	861,37	
627800	Autres frais sur presta. sces			2 001,21	25,00	1 976,21	
628100	Cotisation			1 997,72	665,91	1 331,81	
628200	Gardiennage et sécurité			20 442,14		20 442,14	
631200	Taxe d'apprentissage			350,64	40,01	310,63	
633300	Particip. Employeur FPC			517,42	268,61	248,81	
635110	CET (CVAE et CFE)			214,00		214,00	

Société: 034 ANSE DE LA RESERVE-SASU Devise : EUR		Solde au 31/12/2019		Mvts du 01/01/2020 au 31/12/2020		Solde au 31/12/2020	
Législation : FRA France							
N° compte	Intitulé compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
635120	Taxes foncières			77 985,88	16 158,93	61 826,95	
635130	Autres impôts locaux			87 900,23	55 645,25	32 254,98	
641100	Salaires et appointements			45 238,51		45 238,51	
641200	Congés payés			10 697,05	8 559,63	2 137,42	
641400	Indemnités et avantages divers			430,56		430,56	
645110	Cotisations URSSAF			11 546,18	4 502,00	7 044,18	
645300	Cotisations caisses retraites			2 416,74		2 416,74	
645320	Cotisations caisses retraites prev			324,13		324,13	
645330	Cotisations VIASANTE Mutuelle			372,60	149,04	223,56	
647120	Prestations directes			224,11	44,11	180,00	
647500	Médecine du travail , pharmacie			330,00	110,00	220,00	
648200	Provisions pour congés payés			3 402,33	2 666,18	736,15	
648800	Autres charges de personnel			300,00		300,00	
658800	Autres charges gest. courante			7,25	1,06	6,19	
661100	Intérêts emprunts et dettes			10 262,28	3 420,76	6 841,52	
671800	Aut.Charg.except.s/oper.gest.			45 200,00	5 700,00	39 500,00	
675200	VNC Cession Immo. Corporelles			9 971,08	9 971,08		
681110	Dot. amort. Immob. Incorpo.			3 101,02		3 101,02	
681120	Dot. amort. Immob. Corporelles			38 590,29		38 590,29	
681740	Dot. prov. dépréc. Créances			2 054,05		2 054,05	
706200	Redevance Amarrage Annuel			180 243,50	430 650,86		250 407,36
706800	Autres Prestations			14 488,34	86 502,45		72 014,11
706830	Loc.Immob-SB Non Commerciale			5 743,50	17 230,50		11 487,00
706831	Loc.Immob- Restaurant Act. Corn			45 565,65	65 375,90		19 810,25
706832	Loc.Immob- Restaurant AC et NC			277,21	277,21		
706833	Loc.Immob- Assoc. SB -ANC			5 969,36	17 908,07		11 938,71
706834	Loc.Immob- Assoc. SNB -ANC			1 835,40	5 506,20		3 670,80
708880	Autres remboursements de frais				9 890,29		9 890,29
740000	Subv. exploitation			4 056,00		4 056,00	
758000	Prods divers gestion courante				0,36		0,36

Société : 034 ANSE DE LA RESERVE-SASU		Devise : EUR		Solde au 31/12/2019		Mvts du 01/01/2020 au 31/12/2020		Solde au 31/12/2020	
Législation : FRA France									
N° compte	Intitulé compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
777000	Subv. Investissement				15 238,50				15 238,50
781740	Rep. prov. dépréc. créances				1 899,03				1 899,03
791000	Transferts charg.exploitation			1 189,48	1 189,48				
Total bilan				3 631 441,21	3 658 803,87				27 362,66
Total gestion				1045282,32	1 017 919,66	27 362,66			
Total hors-bilan									
TOTAL SOCIETE	034 ANSE DE LA RESERVE-SASU			4 676 723,53	4 676 723,53				

Balance auxiliaire

16-juin-2021

Société : 034 ANSE DE LA RESERVE-SASU Devise : EUR Législation FRA France		au 31/12/2019		Mouvements du 01/01/2020 au 31/12/2020		Solde au 31/12/2020	
Tiers	Raison sociale / Intitulé	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
000001				1 414,50	1 414,50		
000002				2 416,88	2 416,88		
000003				1 515,94	1 515,94		
000004				1 645,73	1 645,73		
000005				1 620,84	1 620,84		
000006				1 382,08	1 382,08		
000007			38,72	38,72			
000008				334,38	334,38		
000009				2 048,37	2 048,37		
000010		375,96		1 916,18	2 292,14		
000011				915,67	915,67		
000012				2 857,88	2 857,88		
000013				334,38	334,38		
000014				1 345,89	1 345,89		
000015				376,96	376,96		
000016				376,96	376,96		
000017				1 127,07	1 127,07		
000018				2 172,01	2 172,01		
000019				1 859,47	1 859,47		
000020				2 582,78	2 582,78		
000021				1 910,68	1 910,68		
000022				334,38		334,38	
000023				1 776,36	1 776,36		
000024				1 711,16	1 711,16		
000025				1 068,61	1 068,61		
000026				1 646,74	1 646,74		
000027				1 483,19	1 483,19		
000028				376,96	376,96		
000029				1 891,07	1 891,07		
000030				376,96	376,96		
000031				1 746,13	1 746,13		
000032				1 783,91	1 783,91		
000033				376,96	376,96		
000034				334,38	334,38		
000035				3 236,91	3 236,91		
000036				1 448,02	1 448,02		

Balance auxiliaire

16-juin-2021

Société : 034 ANSE DE LA RESERVE-SASU Devise : EUR		au 31/12/2019		Mouvements du 01/01/2020 au 31/12/2020		Solde au 31/12/2020	
Législation FRA France							
Tiers	Raison sociale / Intitulé	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
000037				1 824,71	1 824,71		
000038				1 399,93	1 399,93		
000039				1 364,78	1 292,78	72,00	
000040				1 645,16	1 645,16		
000041				1 345,89	1 345,89		
000042				2 506,43	2 556,43		50,00
000043				1 259,81	1 259,81		
000044				1 397,62	1 397,62		
000045				1 136,16	1 136,16		
000046				949,33	949,33		
000047				1 408,18	1 408,18		
000048				1 476,37	1 476,37		
000049				1 372,38	1 372,38		
000050				1 184,16	1 184,16		
000051				334,38	334,38		
000052				2 218,20	2 218,20		
000053				376,96	376,96		
000054		24,01		3 345,46	3 369,47		
000055				1 416,42	1 416,42		
000056				334,38	334,38		
000057				376,96	376,96		
000058				1 724,26	1 724,26		
000059				1 519,46	1 519,46		
000060				1 342,23	1 342,23		
000061				2 064,07	1 944,07	120,00	
000062				1 645,16	1 645,16		
000063				1 287,28	1 287,28		
000064				1 376,32	1 376,32		
000065				334,38	334,38		
000066				1 626,61	1 626,61		
000067				1 617,96	1 617,96		
000068		46,82		8 995,68	8 989,13	53,37	
000069				1 931,60	1 931,60		
000070				2 270,49	2 270,49		
000071				2 752,44	2 752,44		
000072				1 559,76	1 559,76		

Balance auxiliaire

16-juin-2021

Société : 034 ANSE DE LA RESERVE-SASU Devise : EUR Législation FRA France		au 31/12/2019		Mouvements du 01/01/2020 au 31/12/2020		Solde au 31/12/2020	
Tiers	Raison sociale / Intitulé	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
000073				7 874,07	7 874,07		
000074				424,96	424,96		
000075				334,38	334,38		
000077				1 454,20	1 454,20		
000078				3 369,45	3 369,45		
000079				4 847,04	4 847,04		
000080				1 966,83	1 966,83		
000081			5,23	2 025,51	1 998,26	22,02	
000082				1 624,61	1 624,61		
000083				2 063,45	2 063,45		
000084				1 564,10	1 564,10		
000085				2 278,48	2 278,48		
000086				334,38	334,38		
000087				1 490,61	1 490,61		
000088				334,38	334,38		
000089		415,58		2 060,05	2 475,63		
000090				1 605,32	1 605,32		
000091				1 330,98	1 330,98		
000092				334,38	334,38		
000093				424,96	424,96		
000094				1 372,46	1 372,46		
000095				1 017,88	1 017,88		
000096				1 251,56	1 251,56		
000097				1 819,27	1 819,27		
000098			376,96	376,96			
000099				334,38	334,38		
000100				1 399,25	1 399,25		
000101				5 612,71	5 612,71		
000102				1 278,35	1 278,35		
000103				2 691,99	2 691,99		
000104				1 314,76	1 314,76		
000105				1 060,95	1 060,95		
000106				1 517,76	1 517,76		
000107				376,96	376,96		
000108				1 169,14	1 169,14		
000109				934,57	934,57		

Balance auxiliaire

16-juin-2021

Société : 034 ANSE DE LA RESERVE-SASU Devise : EUR Législation FRA France		au 31/12/2019		Mouvements du 01/01/2020 au 31/12/2020		Solde au 31/12/2020	
Tiers	Raison sociale / Intitulé	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
000110				1 997,45	1 997,45		
000111				376,96	376,96		
000112				376,96	376,96		
000113				1 337,29	1 337,29		
000114			235,05	1 564,79	1 329,74		
000115		334,38			334,38		
000116				714,96	714,96		
000117				1 408,52	1 408,52		
000118				1 330,56	1 330,56		
000119				2 510,14	2 510,14		
000120				1 430,08	1 430,08		
000121				2 082,63	2 082,63		
000122				2 750,21	2 750,21		
000123				1 243,32	1 243,32		
000124		400,69		2 556,65	2 957,34		
000125				1 341,20	1 341,20		
000126				1 644,47	1 644,47		
000127				1 382,08	1 382,08		
000128				1 296,21	1 296,21		
000129		397,79		1 869,84	2 273,63		6,00
000130				1 000,72	1 000,72		
000131				2 287,75	2 287,75		
000132				1 155,15	1 155,15		
000133			892,27	4 461,21	1 784,47	1 784,47	
000134				1 428,44	1 428,44		
000135				1 287,28	1 287,28		
000136				456,74	456,74		
000137				2 529,03	2 529,03		
000138				1 248,99	1 248,99		
000139		0,01		3 013,81	3 013,82		
000140				1 570,97	1 570,97		
000141				1 963,05	1 963,05		
000142				1 327,69	1 327,69		
000143				2 415,86	2 415,86		
000144				2 273,62	2 273,62		
000145				1 318,25	1 318,25		

Balance auxiliaire

16-juin-2021

Société : 034 ANSE DE LA RESERVE-SASU Devise : EUR Législation FRA France		au 31/12/2019		Mouvements du 01/01/2020 au 31/12/2020		Solde au 31/12/2020	
Tiers	Raison sociale / Intitulé	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
000146				1 029,94	1 029,94		
000147				1 269,42	1 269,42		
000148				334,38	334,38		
000149			100,00	1 461,77	1 461,77		100,00
000150				2 228,47	2 228,47		
000151				1 501,61	1 501,61		
000152				2 224,21	2 224,21		
000153				334,38	334,38		
000154				1 983,46	1 983,46		
000155				1 756,50	1 756,50		
000156				1 119,68	1 119,68		
000157				2 153,33	2 153,33		
000159				1 262,72	1 262,72		
000160		84,00		2 705,98	2 765,98	24,00	
000161				1 432,96	1 432,96		
000162				376,96	376,96		
000163				1 391,88	1 391,88		
000164		72,00		982,83	1 054,83		
000165				1 692,84	1 692,84		
000166			0,02	1 853,31	1 853,29		
000167				334,38	334,38		
000168				1 703,27	1 703,27		
000169			207,28	1 754,33	1 547,05		
000170				1 340,05	1 340,05		
000171				3 559,55	3 559,55		
000172				1 857,81	1 857,81		
000173				1 492,67	1 492,67		
000174				668,76	668,76		
000175				1 390,66	1 390,66		
000176				1 469,83	1 469,83		
000177				1 081,13	1 081,13		
000178				2 068,14	2 068,14		
000179				376,96	376,96		
000180				334,38	334,38		
000181				2 535,43	2 535,43		
000182				1 921,02	1 921,02		

Balance auxiliaire

16-juin-2021

Société : 034 ANSE DE LA RESERVE-SASU Devise : EUR Législation FRA France		au 31/12/2019		Mouvements du 01/01/2020 au 31/12/2020		Solde au 31/12/2020	
Tiers	Raison sociale / Intitulé	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
000183				334,38	334,38		
000184		357,65		1 072,63	1 072,63	357,65	
000185				3 220,91	3 220,91		
000186				2 431,31	2 431,31		
000187				334,38	334,38		
000188		0,03		2 399,43	2 399,46		
000189				376,96	376,96		
000190				358,38	358,38		
000191				424,96	400,96	24,00	
000192				1 107,32	1 107,32		
000193		520,00		1 041,37	1 561,37		
000194				2 121,51	2 121,51		
000195				1 890,38	1 890,38		
000196				2 363,66	2 363,66		
000197				2 757,25	2 757,25		
000198				376,96	376,96		
000199				376,96	376,96		
000200				2 096,45	2 096,45		
000201				1 207,82	1 207,82		
000202				400,96	376,96	24,00	
000203				1 302,05	1 302,05		
000204				1 104,48	1 104,48		
000205				1 235,08	1 235,08		
000206				1 104,02	1 104,02		
000207				1 534,02	1 534,02		
000209				1 834,74	1 834,74		
000210				1 080,53	1 080,53		
000211				1 160,89	1 160,89		
000212				1 492,67	1 492,67		
000213				1 582,51	1 582,51		
000214				334,38	334,38		
000215				2 061,90	2 061,90		
000216				2 107,50	2 107,50		
000217				1 224,28	1 224,28		
000218				1 352,46	1 352,46		
000219				2 584,15	2 584,15		

Balance auxiliaire

16-juin-2021

Société : 034 ANSE DE LA RESERVE-SASU Devise : EUR Législation FRA France		au 31/12/2019		Mouvements du 01/01/2020 au 31/12/2020		Solde au 31/12/2020	
Tiers	Raison sociale / Intitulé	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
000220				2 304,29	2 304,29		
000221				1 191,72	1 191,72		
000222				1 422,09	1 422,09		
000223				376,96	376,96		
000224				334,38	334,38		
000225				1 529,59	1 529,59		
000226				1 088,36	1 088,36		
000227				1 502,28	1 502,28		
000228				334,38	334,38		
000229				1 710,84	1 710,84		
000230				1 907,53	1 907,53		
000231				1 257,06	1 257,06		
000232				1 576,87	1 576,87		
000233				1 218,59	1 218,59		
000234				1 587,94	1 587,94		
000235				376,96	376,96		
000236				376,96	376,96		
000237				2 199,49	2 199,49		
000238				1 284,92	1 284,92		
000239				3 067,45	3 067,45		
000240				1 917,74	1 917,74		
000251		190,32			190,32		
000252				6 455,25	6 455,25		
000256		74,18		74,18	148,36		
000257				413,93	413,93		
000259				1 513,50	1 513,50		
000262				911,27	658,38	252,89	
000265		24,00		658,38	682,38		
000267		348,43		348,43	696,86		
000268		662,46		810,07	1 472,53		
000269		395,28		1 664,70	2 059,98		
000278		5 161,58		12 853,46	18 015,04		
000286		7 791,62		19 714,31	21 410,49	6 095,44	
000287		5 076,47		3 480,47	5 436,47	3 120,47	
000289				1 224,64	1 224,64		
000327		44 337,98		44 027,14	44 337,98	44 027,14	

Balance auxiliaire

16-juin-2021

Société : 034 ANSE DE LA RESERVE-SASU Devise : EUR Législation FRA France		au 31/12/2019		Mouvements du 01/01/2020 au 31/12/2020		Solde au 31/12/2020	
Tiers	Raison sociale / Intitulé	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
000328	ROWING CLUB DE MARSEILLE	23 392,04		18 936,70	1 427,38	40 901,36	
000329	DIRECTION INTERREGIONALE DE LA MER	382,82		382,82	382,82	382,82	
000360	DOC HORS-BORD			89,64	89,64		
000385	[REDACTED]			1 266,59	1 266,59		
000386	[REDACTED]			48,00	48,00		
000388	[REDACTED]			2 216,40	2 216,40		
000389	[REDACTED]			48,00	24,00	24,00	
000390	[REDACTED]			118,39	118,39		
000391	[REDACTED]			72,00	72,00		
000392	[REDACTED]			54,87	30,87	24,00	
000393	[REDACTED]			24,00	24,00		
000394	[REDACTED]			48,00	48,00		
000395	[REDACTED]			24,00	24,00		
000397	[REDACTED]			24,00	24,00		
000398	[REDACTED]		24,00	48,00	24,00		
000399	[REDACTED]			48,00	48,00		
000400	[REDACTED]			48,00	24,00	24,00	
000401	[REDACTED]			48,00	48,00		
000405	[REDACTED]			24,00		24,00	
000406	[REDACTED]			48,00	24,00	24,00	
000407	[REDACTED]			48,00	48,00		
000409	[REDACTED]			4 039,29	4 015,29	24,00	
000410	[REDACTED]			24,00	24,00		
000411	[REDACTED]			464,82	464,82		
000414	[REDACTED]			17,68		17,68	
000415	[REDACTED]		24,00	48,00	24,00		
000416	[REDACTED]			48,00	48,00		
000417	[REDACTED]			48,00	48,00		
000418	[REDACTED]			24,00	24,00		
000419	[REDACTED]		24,00	48,00	24,00		
000420	[REDACTED]			48,00	48,00		
000421	[REDACTED]			48,00	48,00		
000422	[REDACTED]			24,00	24,00		
000425	[REDACTED]			24,00	48,00		24,00
000426	[REDACTED]			48,00	48,00		
000427	[REDACTED]			24,00	24,00		

Balance auxiliaire

16-juin-2021

Société : 034 ANSE DE LA RESERVE-SASU Devise : EUR Législation FRA France		au 31/12/2019		Mouvements du 01/01/2020 au 31/12/2020		Solde au 31/12/2020	
Tiers	Raison sociale / Intitulé	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
000428				24,00		24,00	
000429				72,00	48,00	24,00	
000430				48,00	24,00	24,00	
000431				72,00	72,00		
000434				268,92	268,92		
000435				24,00	24,00		
000436				10 381,60	10 381,60		
000437			745,42	10 505,22	9 759,80		
000438				1 922,10	1 922,10		
000439		63 684,00		58 703,10	127 076,70		4 689,60
000441				24,00	24,00		
000442				48,00	48,00		
000445				48,00	48,00		
000446				2 952,04	2 868,04	84,00	
000449				24,00	24,00		
000450				48,00	48,00		
000451				4 979,13	4 463,73	515,40	
000452				72,00	72,00		
000453				48,00	48,00		
000454				48,00	24,00	24,00	
000458				24,00	24,00		
000459				48,00	48,00		
000460				48,00	48,00		
000461				48,00	24,00	24,00	
000462				177,06	159,06	18,00	
000466				138,26	74,36	63,90	
000467				96,00	96,00		
000468				48,00	72,00		24,00
000469				24,00	24,00		
000470				48,00	48,00		
000471				463,90	463,90		
000472				35,97	35,97		
000473				84,61	84,61		
000475				90,13	90,13		
000524				72,00	72,00		
000525				72,00	72,00		

Balance auxiliaire

16-juin-2021

Société : 034 ANSE DE LA RESERVE-SASU Devise : EUR Législation FRA France		au 31/12/2019		Mouvements du 01/01/2020 au 31/12/2020		Solde au 31/12/2020	
Tiers	Raison sociale / Intitulé	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
000526				48,00	48,00		
000527				48,00	24,00	24,00	
000528				24,00	24,00		
000529				72,00	72,00		
000530				24,00	24,00		
000531				432,86	464,31		31,45
000532				514,79	514,79		
000533				72,00	72,00		
000534				3 235,32	3 235,32		
000538				315,36	315,36		
000539				48,00	24,00	24,00	
000540				48,00	48,00		
000541				123,84	123,84		
000542				109,16	109,16		
000543				48,00	48,00		
000544				702,70	678,70	24,00	
000546				164,11	164,11		
000547				48,00	48,00		
000548				2 142,67	2 142,67		
000552				68,57	68,57		
000555				246,93	246,93		
000559				24,00	24,00		
000560				48,00	48,00		
000561				24,00	24,00		
000562				72,00	72,00		
000563				9,25	9,25		
000564				107,52	107,52		
000565				39,36	39,36		
000566				48,00	48,00		
000567				374,59	374,59		
000568				24,00	24,00		
000569				24,00		24,00	
000570				202,07	202,07		
000572				123,62	123,62		
000573				1 494,20	562,64	931,56	
000574				48,00	24,00	24,00	

Balance auxiliaire

16-juin-2021

Société : 034 ANSE DE LA RESERVE-SASU		Devise : EUR		au 31/12/2019		Mouvements du 01/01/2020 au 31/12/2020		Solde au 31/12/2020	
Législation FRA France									
Tiers	Raison sociale / Intitulé	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
000575				24,00		24,00			
000576				72,00		72,00			
000577				24,00		24,00			
000579				66,00		66,00			
000580				992,26		905,18	87,08		
000581				48,00		48,00			
000582				163,97		163,97			
000583				92,86		92,86			
000584				174,60		174,60			
000590				339,19		339,19			
000591				48,00		24,00	24,00		
000593				48,00		72,00			24,00
000594				132,16		132,16			
000601				24,00		24,00			
000602				120,00		120,00			
000604				48,00		48,00			
				79,88		79,88			
000607				24,00			24,00		
000608				24,00		24,00			
000609				24,00			24,00		
000641	REGION PACA			5 080,00			5 080,00		
000642	DREAL			5 079,50			5 079,50		
000643	ADEME			5 079,00			5 079,00		
TOTAL SOCIETE	034 ANSE DE LA RESERVE-SASU			151 877,15		605 700,80	647 518,87	115 008,13	4 949,05
								110 059,08	

Balance auxiliaire

16-juin-2021

Société : 034 ANSE DE LA RESERVE-SASU Devise : EUR Législation FRA France		au 31/12/2019		Mouvements du 01/01/2020 au 31/12/2020		Solde au 31/12/2020	
Tiers	Raison sociale / Intitulé	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
000241			1 853,27	20 229,20	24 530,56		6 154,63
000242				1 639,66	1 690,06		50,40
000243					948,00		948,00
000246	CCIMP		12 049,92	18 099,84	33 050,68		27 000,76
000247			936,00	5 493,44	4 557,44		
000249				303,95	303,95		
000250				1 213,77	1 213,77		
000273	GREFFE TRIBUNAL CCE MARSEILLE			32,53	32,53		
000274	RESTAURANT UNM		45 319,96	45 319,96			
000275			576,00	9 997,83	6 769,40	2 652,43	
000276				1 171,20	1 995,14		823,94
000286	CLIENTS / FOUR. DIVERS ANSE RESERVE		65 383,94	93 067,88	36 090,58		8 406,64
000294			342,57	1 864,51	1 521,94		
000306	SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES			22 460,00	22 460,00		
000314			2 600,33	11 465,05	10 994,39		2 129,67
000320		110,41				110,41	
000324	KPMG		5 040,00	16 380,00	17 670,00		6 330,00
000327	UNION NAUTIQUE MARSEILLAISE			49 307,80	79 591,02		30 283,22
000328	ROWING CLUB DE MARSEILLE				36 000,00		36 000,00
000333			796,28	8 147,64	9 740,20		2 388,84
000334				40 717,04	51 178,14		10 461,10
000340			658,80	7 807,73	8 846,25		1 697,32
000341				40 560,00	54 240,00		13 680,00
000348			3 000,00	3 000,00			
000357				22 668,72	26 748,72		4 080,00
000359				15 591,72	15 591,72		
000360	DOC HORS-BORD		171,00	810,01	639,01		
000364			2 374,92	26 984,82	24 609,90		
000376					1 248,00		1 248,00
000378	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE			199 029,08	199 029,08		
000380			20 574,00	33 882,00	21 006,00		7 698,00
				3 000,00	3 000,00		
000382			20 520,00	41 040,00	20 520,00		
000383			8 701,40	27 754,45	19 053,05		
000384				1 154,89	1 154,89		
000443				427,50	427,50		



MTAIC
CHEVALLET ASSURANCES MARITIME

NAVIGUONS ENSEMBLE

CCI MARS EILLE PROVENCE
PALAIS DE LA BOURSE
CS 21856
13221 MARS EILLE CEDEX 01

Cannes, le 13 février 2020

ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Nous soussignés,

MTAIC FRANCE
33 rue Jean Jaurès - BP 50082
06403 CANNES Cedex

Attestons que

CCI MARSEILLE PROVENCE
PALAIS DE LA BOURSE
CS 21856
13221 MARSEILLE CEDEX 01

Est titulaire d'un contrat d'assurance prenant le n° **146 220 868** souscrit auprès de **MilitA JARD**, garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle au titre de ses activités de :

Gestion et exploitation du port maritime de plaisance
Manutention de bateaux

Et valable pour la période du : **01/01/2020 au 31/12/2020.**

La présente attestation a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit, dans la limite des termes, clauses, garanties et franchises du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Cannes, le 13 février 2020.

Pour servir et valoir ce que de droit.


S.a.r.l. MTAIC FRANCE
COURTIER EN ASSURANCE MARITIME
33 rue Jean Jaurès - BP 50082
06403 CANNES Cedex
Tél: 04 92 18 79 84 - Fax: 04 92 18 79 85
RCS CANNES 529 504 367 - ORIAS 11060307 - www.orias.fr
Soumis à l'ACPR - 61, Rue Talibout - 75436 PARIS Cedex 09

33 rue Jean Jaurès - BP 50082 - 06403 CANNES CEDEX - Tel : 04 92 18 79 84 - Fax: 0492187985
Email info@taic.com - www.mtaic.com

Courtier en Assurances sous le N° Orias 11 060 307 - www.orias.fr - SARL MTAIC France au capital de 150 000 euros - RCS Cannes 529 504 367 - Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle conformes au Code des Assurances

Soumis à l'ACPR - 4 Place de Budapest CS92459 - 75436 Paris Cedex 09. Pour toute réclamation, contacter le cabinet par téléphone au 01 42 42 42 42. Reçu au Contrôle de légalité le 11 mai 2022



MTAIC

CHEVALLET ASSURANCES MJAÏTIME

NAVIGUONS ENSEMBLE

CCI MARSEILLE PROVENCE
PALATS DE LA BOURSE CS 21856
13221 MARSEILLE CEDEX 01

Cannes, le 18 février 2020

ATTES TATION D' ASS URANCE
DOMMAGES AUX BIENS

Nous so uss ig nés ,

MTAIC FRANCE
33 rue Jean Jaurès - BP 50082
06403 CANNES Cedex

Attesto ns que

CCI MARSEILLE PROVENCE
PALAIS DE LA BOURSE
CS 21856
13221 MARSEILLE CEDEX 01

Est titu la ire d ' un co ntr at d' ass urance portant le n° **146 221 327** so usc rit auprès de **MMA IARD**, garantiss an t les biens situés au Port de l'Anse de la Réserve :

Bât imen ts et contenu,
Installations portuaires,
Grue portuaire / bris de machine

Et vala ble pour la périod e du : **01/01/2020 au 31/12/2020.**

La présente attestation a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit, dans la limite des termes, clauses, garanties et franchises du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Cannes, le 18 février 2020.

Pour servir et valoir ce que de droit.

S.a.r.l. MTAIC FRANCE
COURTIER EN ASSURANCE MARITIME
33, Rue Jean Jaurès - BP 50082
06403 CANNES Cedex
Alexandre CHEVALLET
Tél: 04 92 18 79 84 - Fax: 04 92 18 79 85
RCS CANNES 529 504 367 - ORIAS 110603 07 - www.orins.fr
Soumis à l'ACPR - 61, Rue Talbou - 75436 PARIS Cedex 09

33 rue Jean Jaurès - BP 50082 - 06403 CANNES CEDEX - Tel : 04 92 18 79 84 - Fax : 04 92 18 79 85
Email : info@mtaic.com - www.mtaic.com



ANSE DE LA RESERVE
 PALAIS DE LA BOURSE
 9 LA CANEBIERE
 13221 MARSEILLE CEDEX 01

AGENT

M PISANO CHRISTOPHE
 10 SQUARE CANTINI
 LE MEDITERRANEE
 13006 MARSEILLE
Tél : 04 96 20 28 20
 Fax : 04 96 20 28 28
 Email : AGENCE.PISANO@AXA.FR

Vos références :

Contrat n° 10531408804
 Client n° 3377415804

Portefeuille : 0013112044

AXA France IARD, atteste que :

ANSE DE LA RESERVE
PALAIS DE LA BOURSE
9 LA CANEBIERE
13221 MARSEILLE CEDEX 01

a souscrit, pour son propre compte, le contrat **N° 10531408804** ayant pris effet le **31/07/2019**, garantissant les conséquences pécuniaires des Risques environnementaux pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat et notamment des activités de services auxiliaires des transports par eau..

La garantie Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement s'exerce à concurrence des montants suivants qui s'entendent par sinistre et pour l'ensemble des sinistres imputés à une même année d'assurance :

TOUS DOMMAGES GARANTIS CONFONDUS	2 000 000 €
Dans ce montant, sont compris et limités :	
- Dont dommages Matériels et Immatériels	1 000 000 €
- dont Préjudice Ecologique	1 000 000 €
- dont frais d'urgence	500 000 €
- dont Dommages aux biens confiés	250 000 €
- dont Dommages aux biens des préposés	250 000 €

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère. Elle est valable pour la période du **31/07/2019** au **30/06/2020 inclus** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Sa validité cesse pour les risques situés à l'Etranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

Fait à MARSEILLE le 24 février 2020
 Pour la société :